



RAPPORT FINANCIER

ANNUEL 2020



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE SMI

PRESENTATION DES ACTIVITES	6
ACTIONNARIAT	7
CHIFFRES CLES	6
DATES CLES	8-9

ASSURER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE	22
DEVELOPPER VALORISER LE CAPITAL HUMAIN	23
PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS	24
RÉUNIR DES CONDITIONS FAVORABLES AU DIALOGUE SOCIAL	26
FAVORISER LA GESTION DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES	27
ADOPTER UNE DEMARCHE INCLUSIVE	28
AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT	29
PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	30
SMI : UN ACTEUR SOCIAL DE LA RÉGION	31
SMI : UNE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE	32
2020 : UNE ANNEE SOUS HAUTE PROTECTION	33

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS DE 2020	12
PERFORMANCES FINANCIERES	13
PERSPECTIVES	13

RAPPORT ESG

NOTE METHODOLOGIQUE	16
PLUS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT RESPONSABLE UNE EXIGENCE ANCRÉE DANS LA CULTURE DE SMI	17
UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET CO-CONSTRUITE AVEC LES PARTIES PRENANTES	18
UNE MATRICE POUR DÉFINIR LES ENJEUX DE LA RSE	19
UNE STRATÉGIE RSE FORMALISÉE	20
GOUVERNANCE DE LA RSE	20
LABELS ET RECONNAISSANCES	21

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

GOUVERNANCE	36
RAPPORT DE GESTION	46
ATTESTATIONS	66



PRÉSENTATION DE SMI

6

PRESENTATION
DES ACTIVITES

7

ACTIONNARIAT

6

CHIFFRES CLÉS

8-9

DATES CLÉS

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

La Société Métallurgique d'Imiter (SMI) a été créée en 1969 pour opérer le gisement d'Argent d'Imiter. Le site, qui s'étend sur une superficie de 375 Ha, est situé à 150 km à l'Est de Ouarzazate au Maroc. Le gisement d'Imiter se distingue par les qualités de son minerai qui lui permet de produire un Argent métal d'une pureté de 99,5%, sous formes d'anodes d'Argent. Cotée à la Bourse de Casablanca et filiale de Managem, la SMI se hisse parmi les premiers producteurs mondiaux d'Argent primaire.

Forte de son expertise en géologie et en exploration, la SMI a engagé un programme de recherche continu, qui lui assure de renouveler ses réserves et de pérenniser ses activités dans la Mine d'Imiter.

Ces dernières années, la SMI a accéléré son programme d'exploration de nouveaux gîtes et gisements indépendants, tout en intégrant des outils technologiques pertinents dans le traitement de données géologiques et de planification minière. Parallèlement, elle a procédé à plusieurs extensions d'usines lui permettant d'augmenter ses capacités de traitement.

En 2019, la SMI a achevé la construction d'une nouvelle usine de traitement qui permet de valoriser les stocks miniers de la digue et d'augmenter sa production annuelle d'Argent. Depuis lors, la SMI poursuit un ambitieux programme de développement qui lui permet de mener une activité argentifère à vocation durable.

CHIFFRES CLÉS



856 M MAD
CHIFFRE D'AFFAIRES



391 M MAD
EBE



97 M MAD
RÉSULTAT NET



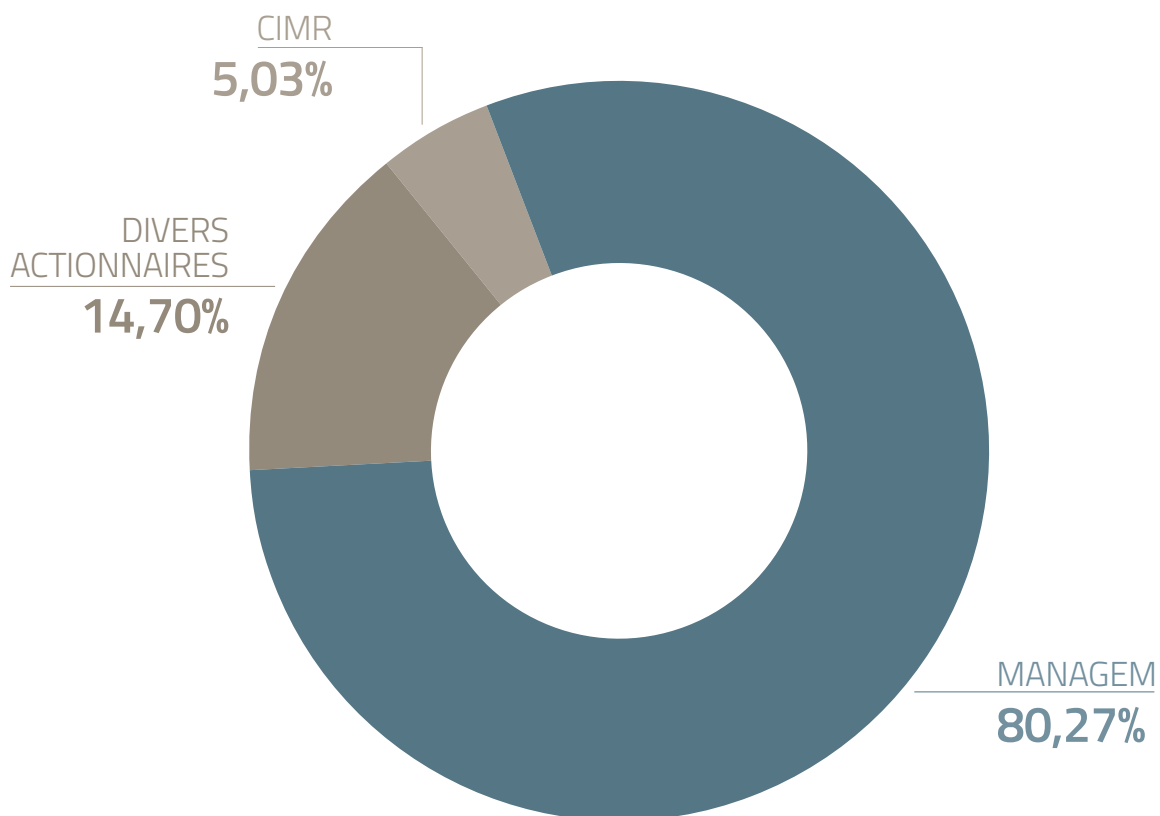
170 M MAD
INVESTISSEMENTS



772
COLLABORATEURS

ACTIONNARIAT

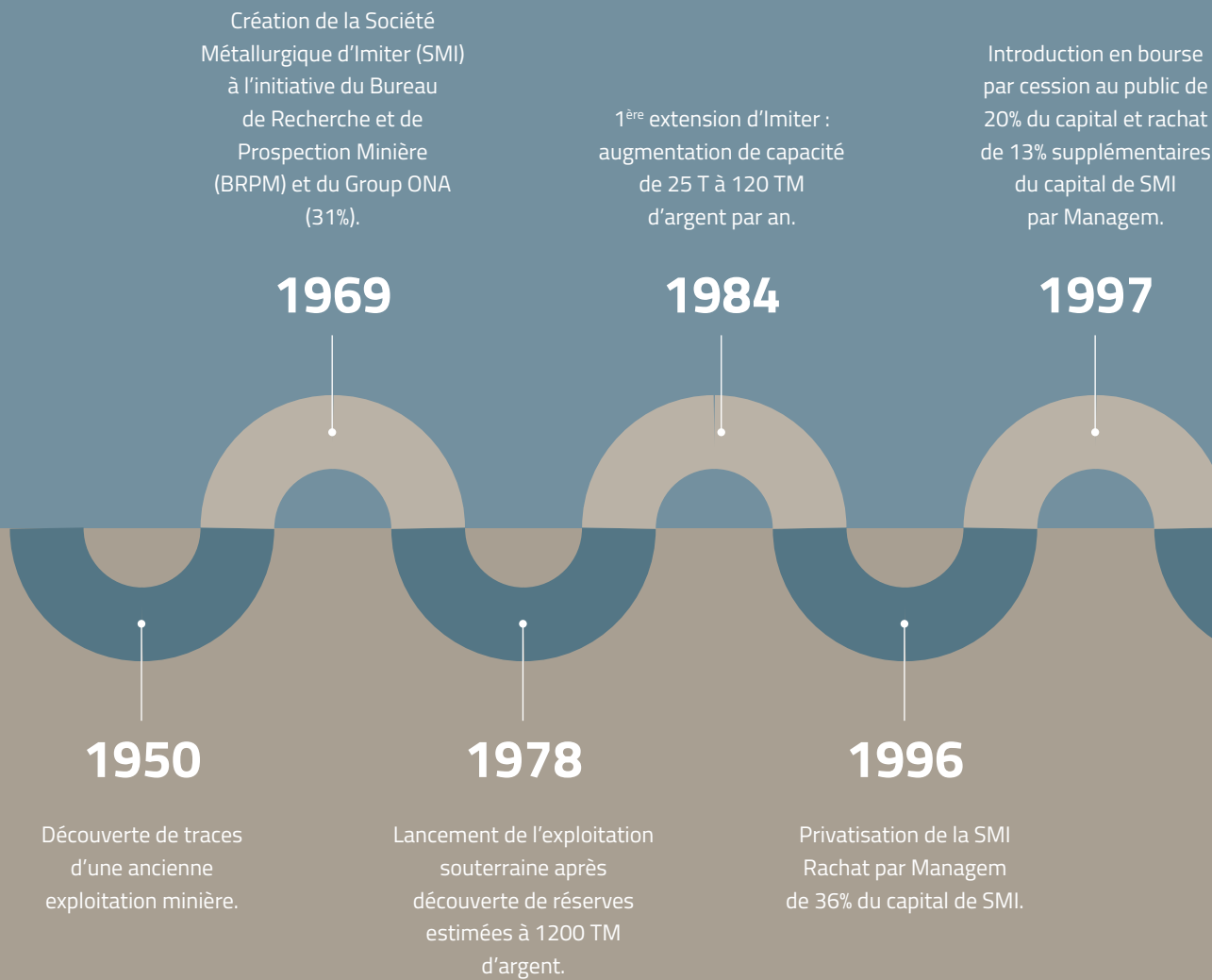
La Société Métallurgique d'Imiter (SMI) est cotée à la Bourse de Casablanca.



LA MINE D'IMITER

Produits commercialisés	Lingots d'argent
Exploitation	Mine souterraine exploitée par tranches montantes remblayées avec du remblai mécanique ou cimenté
Traitement	Concassage, broyage, flottation

DATES CLÉS



2^{ème} extension permettant de porter la capacité de traitement à 1 400 T par jour et acquisition auprès du BRPM du gisement d'Igoudrane situé sur le site d'Imiter.

3^{ème} extension : augmentation de la capacité du développement, de l'extraction au fond et de la capacité de traitement avec une création de 200 postes d'emploi.

Démarrage de l'usine de traitement des haldes
Augmentation de la production : entre 30 à 40 TM d'argent par an.

1998

2012

2019

2005

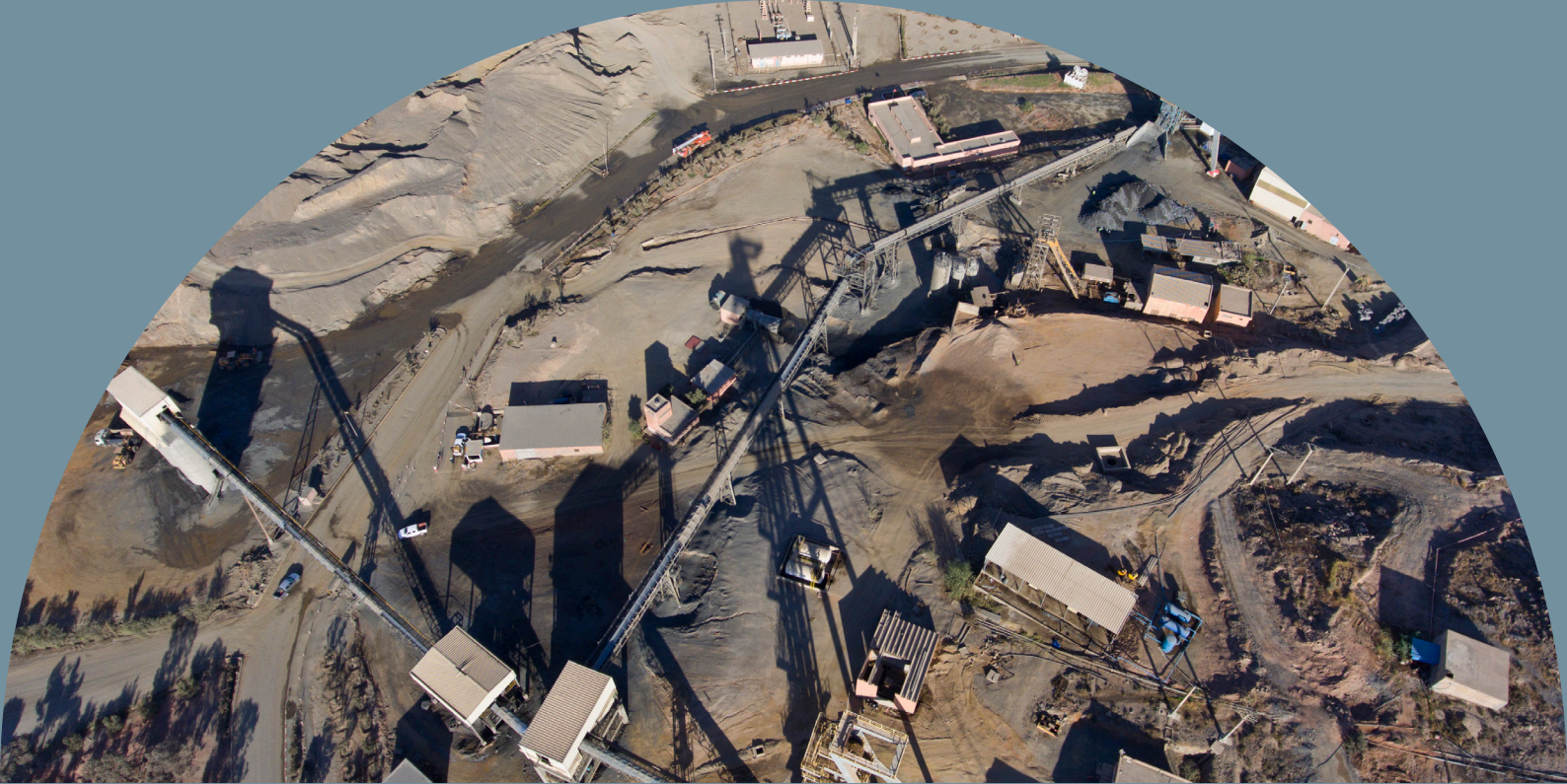
2018

2020

Découverte de 435 TM d'argent de réserves situées sur le site d'Imiter Sud.

Lancement de la nouvelle usine pour traiter la digue (haldes).

Finalisation de l'étude du projet d'exploitation à ciel ouvert.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

12

PRINCIPAUX
FAITS MARQUANTS
ET RÉALISATIONS
DE 2020

13

PERFORMANCES
FINANCIÈRES

13

PERSPECTIVES

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS DE 2020

Production en baisse compensée par la hausse des cours

En cette année de pandémie COVID19, SMI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité pour atténuer les impacts de la crise sanitaire. La production d'argent enregistre une baisse de 19% par rapport à 2019. Ce repli est atténué partiellement par la hausse du cours moyen de vente de +25%.

L'année 2020 a également permis la finalisation de l'étude du projet d'exploitation à ciel ouvert pour un démarrage de la production à partir du deuxième trimestre 2021.

Reconnaissance extra-financière

En 2020, la SMI s'est distinguée sur le volet anti-corruption suite à l'étude publiée par Vigeo Eiris, l'agence de notation extra-financière, sur l'état des lieux de la prévention de la corruption. En effet, avec un score de 80/100, la SMI se hisse dans le Top 25 mondial des entreprises consacrant le plus d'efforts en matière de prévention de la corruption. A noter que la SMI est la seule entreprise marocaine citée dans l'étude et se classe 16ème parmi les 25 entreprises élues « Top performers ». Par ailleurs, la SMI a réaffirmé son haut niveau d'exigence en terme de système de management environnemental avec le maintien de la certification ISO 14001 en 2020.

PERFORMANCES FINANCIERES

Principaux indicateurs de résultats en M MAD

	2020	2019	VAR EN M MAD
Chiffre d'affaires	856	852	4
Excédent brut d'exploitation	391	386	5
Résultat d'exploitation	102	113	-10
Résultat financier	-3	-12	10
Résultat net	97	91	6

Le chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 856 MDH, au même niveau que l'année précédente. Cette évolution est marquée par le repli de la production d'Argent de -19%, atténué partiellement par la hausse du cours moyen de vente de +25%.

Le résultat net s'établit à 97 MDH, en hausse de +7% par rapport à 2019.

Investissements et endettement

EN M MAD	2020	2019	VARIATION
CAPEX	170	274	-104
Endettement net	-244	3	-248

L'endettement net s'établit à -244 MDH, en baisse de -248 MDH par rapport à la clôture 2019, grâce, notamment à la bonne performance de la CAF, qui couvre largement les besoins de financement des investissements.

PERSPECTIVES

La Société Métallurgique d'Imiter continuera ses efforts d'amélioration de la production et de maîtrise des charges, tout en maintenant les efforts d'investissements en exploration.

La société poursuit par ailleurs son programme de digitalisation des données géologiques, qui permettra, d'un côté, d'établir un modèle d'exploration régional pour de nouvelles découvertes et, d'un autre côté, d'affiner le processus d'estimation des ressources et réserves.

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, la SMI affirme son entière mobilisation, au même titre que celle du Groupe Managem, pour ses collaborateurs et pour les communautés riveraines, afin de contribuer à la réduction de l'expansion de la pandémie du COVID-19.



PRÉAMBULE

Depuis sa création, le Groupe SMI, à l'instar de Managem, s'efforce à créer une valeur partagée avec ses parties prenantes sous l'égide de son actionnaire de référence, Al Mada, fonds panafricain de première envergure dont la raison d'être est le « Positive Impact ».

La démarche de responsabilité sociétale du Groupe Managem adhère à cet engagement et oeuvre au quotidien pour une croissance durable et responsable.

RAPPORT ESG

16

NOTE METHODOLOGIQUE

17

PLUS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT RESPONSABLE UNE EXIGENCE ANCRÉE DANS LA CULTURE DE SMI

18

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET CO-CONSTRUITE AVEC LES PARTIES PRENANTES

19

UNE MATRICE POUR DÉFINIR LES ENJEUX DE LA RSE

20

UNE STRATÉGIE RSE FORMALISÉE

20

GOUVERNANCE DE LA RSE

21

LABELS ET RECONNAISSANCES

22

ASSURER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

23

DEVELOPPER VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

24

PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

26

RÉUNIR DES CONDITIONS FAVORABLES AU DIALOGUE SOCIAL

27

FAVORISER LA GESTION DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES

28

ADOPTER UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

29

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

30

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

31

SMI : UN ACTEUR SOCIAL DE LA RÉGION

32

SMI : UNE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

33

2020 : UNE ANNÉE SOUS HAUTE PROTECTION

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le reporting extra financier respecte un processus strict d'identification, de collecte, de traitement des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'ensemble de ce reporting s'est effectué dans un cadre prédéfini et avec des procédures associées à une liste d'indicateurs partagés avec l'ensemble des entités de la société.

En tant que filiale de Managem, SMI s'appuie un canevas formalisé d'indicateurs, en vue de rendre compte de sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale auprès de ses différentes parties prenantes.

Périmètre de reporting :

Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités du site, sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.

Période de reporting :

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les entités du Groupe pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en termes géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

Référentiel du reporting :

Les indicateurs suivis au sein du Groupe sont en conformité avec les standards Global Reporting Initiative, ISO 26000 et la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations. Le présent rapport reprend les indicateurs selon les exigences de ladite circulaire. Les indicateurs reflètent la contribution de l'entreprise aux Objectifs de Développement Durable

Modalités de reporting :

Les données communiquées suivent un processus formalisé de collecte, de contrôle et de validation. Les données sociales relatives à l'effectif et à la formation sont centralisées et extraites des systèmes d'informations dédiés tandis que celles relatives à l'accidentologie de travail et les relations sociales reposent sur la remontée des sites du Groupe. Les données environnementales et sociétales hors financières sont remontées selon des canevas avec des formules de calcul harmonisées et contrôlées au niveau du site, avant d'être consolidées au niveau Groupe.

Les données de gouvernance relatives notamment au fonctionnement du Conseil et la tenue des assemblées générales sont communiquées par la Direction Juridique du Groupe. Le recueil de chaque indicateur est réalisé par une personne désignée, également responsable du contrôle sur son périmètre de reporting. Une fois les données remontées, la Direction RSE procède à un autre niveau de contrôle à travers la vérification du respect des formules de calcul, de la cohérence des données ainsi que du respect des périmètres géographique et temporel de reporting.

PLUS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT RESPONSABLE UNE EXIGENCE ANCRÉE DANS LA CULTURE DE SMI

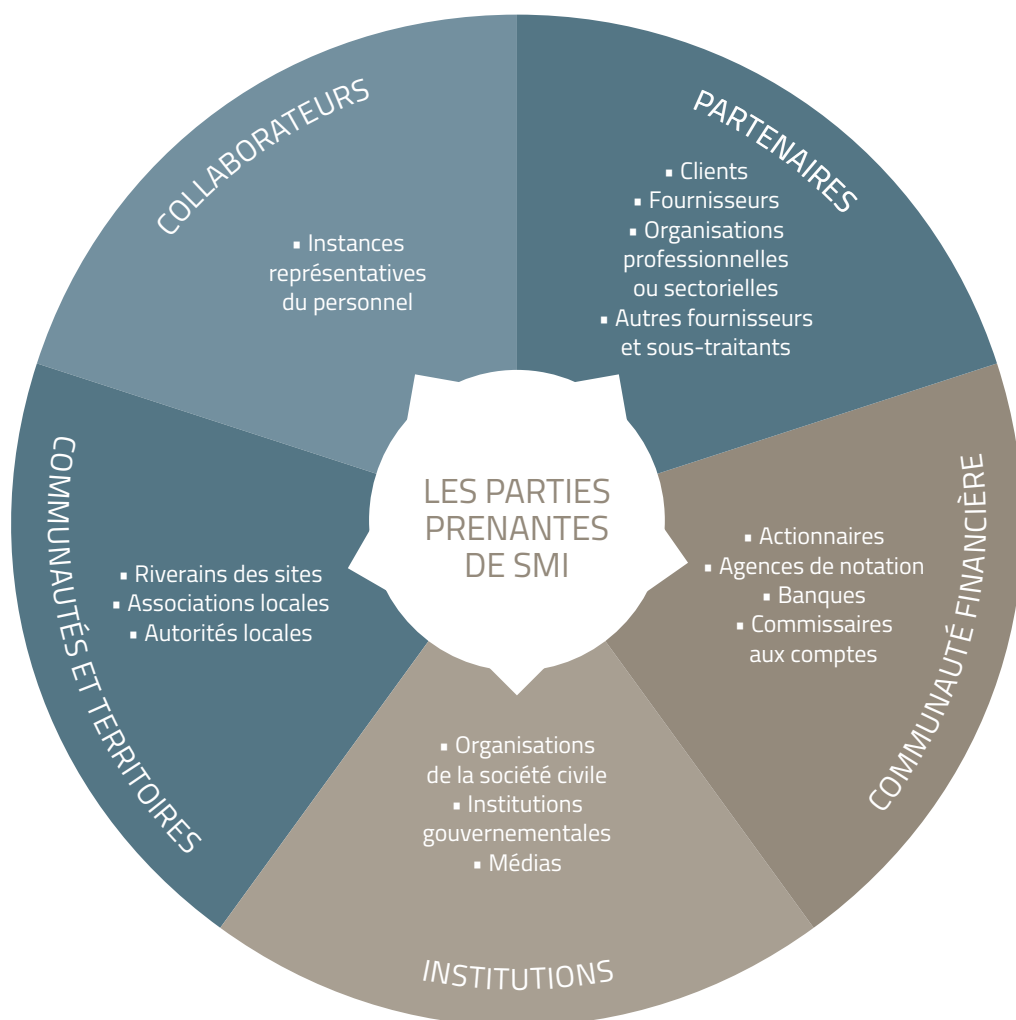
Les convictions de SMI en matière de responsabilité sociale et environnementale ont émergé dès la création de l'entreprise, dans les années soixante. Depuis lors, SMI n'a cessé d'œuvrer pour le développement de la région autour de la mine d'Imliter. La société exerce ses activités dans le respect de son écosystème et en restant à l'écoute de ses parties prenantes. Avec le soutien de Management et de son actionnaire Al Mada « Positive Impact », SMI s'impose pleinement comme un acteur engagé en faveur du développement économique et social de la région.



UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET CO-CONSTRUITE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Il est essentiel, dans la démarche de SMI, de placer les parties prenantes et leurs intérêts au centre de ses préoccupations. Ainsi, la SMI s'engage à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour répondre aux attentes de ses parties prenantes. A cet effet, SMI a défini un périmètre RSE qui lui permet de s'appuyer sur les enjeux propres à son secteur, tout en analysant les attentes de ses parties prenantes et leur matrice de matérialité.

La prise en compte de cet écosystème permet de donner un sens à la mise en œuvre des actions sociales, sociétales, environnementales et de bonne gouvernance de SMI.



A l'instar de Managem qui promeut un dialogue ouvert, assidu et qualitatif avec ses parties prenantes au niveau local comme à l'international, SMI, en tant que filiale du Groupe, s'efforce de co-construire des partenariats innovants et durables. A ce titre, la société participe activement à nourrir ce dialogue dans un cadre dédié, avec chacune de ses parties prenantes. Cette démarche se déroule tant au niveau interne qu'en externe afin d'entretenir des relations de confiance et durables avec l'ensemble de son écosystème.

UNE MATRICE POUR DÉFINIR LES ENJEUX DE LA RSE

La « matrice de matérialité » est une représentation en deux dimensions des facteurs de responsabilité sociale d'une entreprise, compte tenu, d'une part, de leur potentiel d'impact sur les intérêts de l'entreprise et, d'autre part, de leur « importance » pour ses parties prenantes.

Le potentiel d'impact des facteurs de responsabilité sociale pour l'entreprise découle lui-même de l'analyse de deux facteurs :

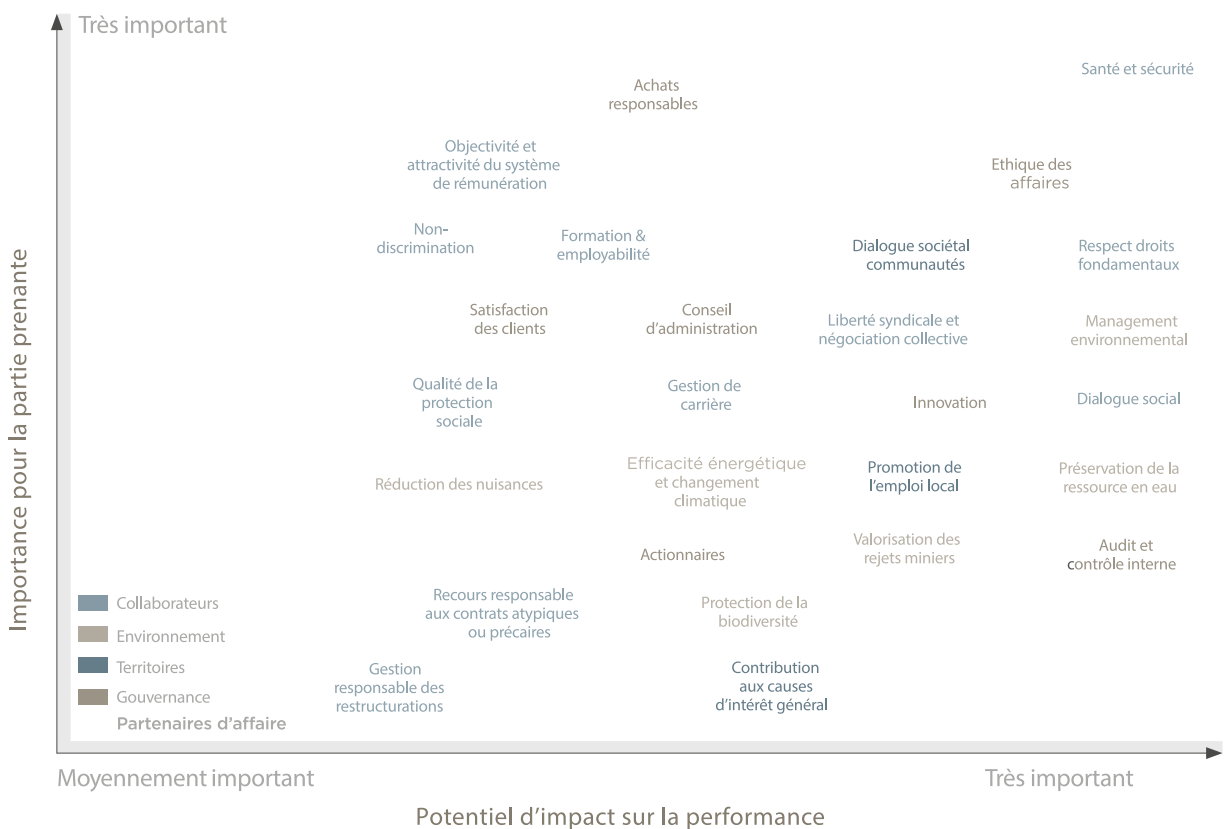
1. La nature des objectifs de responsabilité sociale, hiérarchisés selon leur degré d'opposabilité :

Fondamentaux > Essentiels > Sensibles

2. La densité des risques et des opportunités potentiellement associés à ces facteurs de responsabilité : réputation et image de marque, cohésion du capital humain, coopération, innovation, productivité, efficacité de l'organisation, efficacité des processus, sécurité juridique.

L'importance des facteurs de responsabilité sociale pour les parties prenantes est estimée en fonction de leur vulnérabilité par rapport à l'entreprise ou à son secteur d'activité : plus les parties prenantes sont vulnérables et plus le facteur de responsabilité sociale en question sera considéré comme important.

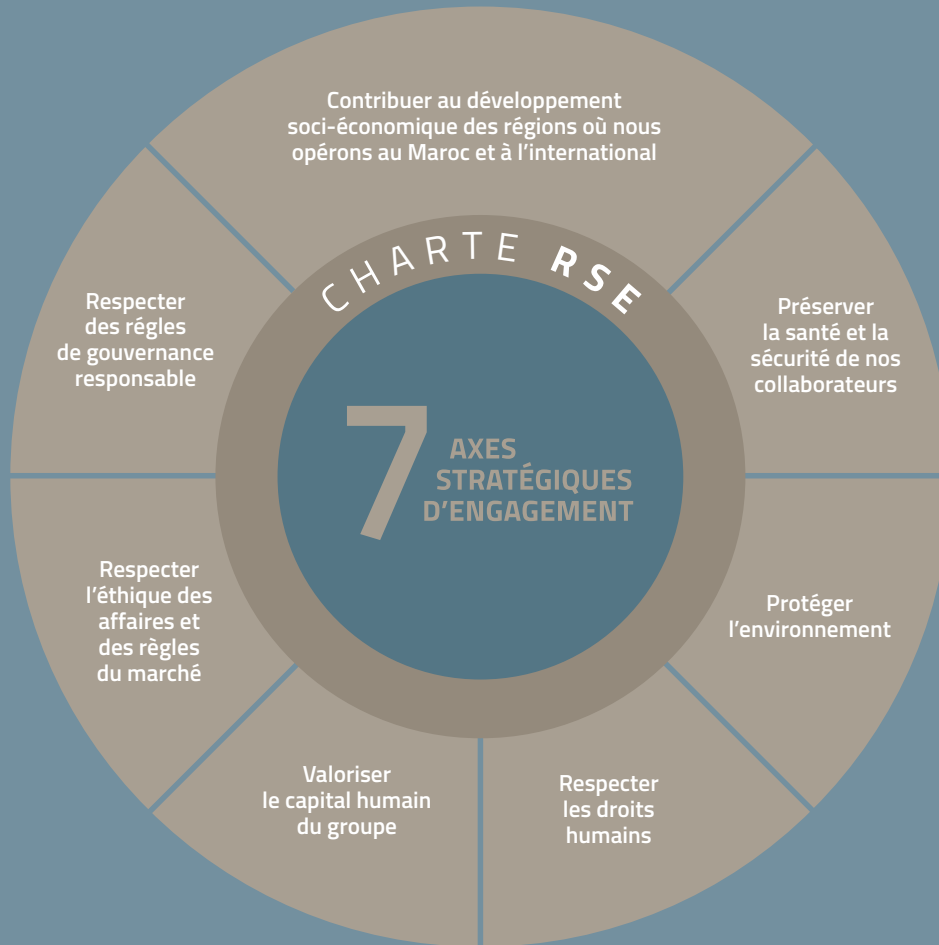
La matrice de matérialité des enjeux RSE et SMI



UNE STRATÉGIE RSE FORMALISÉE

Toute activité minière implique la prise en compte d'une vision sur le long terme. C'est pourquoi SMI s'efforce d'apporter une réponse durable et responsable en optimisant l'impact socio-économique de ses activités et en y intégrant, autant que possible, le volet social, sociétal et environnemental.

Conformément à la démarche du Groupe, SMI souscrit à l'ensemble des engagements de la charte RSE élaborée par Managem en juillet 2018.



GOVERNANCE DE LA RSE

Pour optimiser les performances de sa démarche RSE, SMI a adopté une gouvernance à même de définir les orientations RSE, piloter les différentes actions et évaluer les impacts, le tout dans le respect des valeurs du Groupe.



LABELS ET RECONNAISSANCES

La démarche RSE de SMI est reconnue et récompensée par plusieurs organismes et labels nationaux et internationaux. Son approche est complétée par des démarches de certification de ses sites et de ses activités, selon les standards en vigueur reconnus.



En 2020, lors de la dernière notation Vigeo Eiris, le score de SMI a considérablement progressé sur le critère « prévention de la corruption », une reconnaissance pour les efforts engagés en matière de prévention de la corruption.

> SMI, avec un score de 80/100, fait partie du Top 25 de l'univers monde composé de 4771 entreprises pour les efforts engagés en matière de prévention de la corruption.

> SMI est la seule entreprise marocaine citée dans l'étude et est classée 16^{ème} / 25 entreprises top performers.



Depuis septembre 2019, SMI est entrée dans l'indice Casablanca ESG 10 mis en place par la Bourse de Casablanca et Vigeo Eiris. Les entreprises qui composent l'indice ont été évaluées et classées sur la base de leur conformité à 38 critères et plus de 330 indicateurs de responsabilité environnementale de gouvernance, sociale et sociétale, définis par Vigeo Eiris.



Depuis 2016, la SMI maintient sa présence au Palmarès des « Best Emerging Market performers », un classement actualisé tous les six mois. Les lauréats sont choisis parmi plus de 850 entreprises issues de 31 pays différents.



Depuis 2015, la SMI figure au classement des « Top performers », une distinction mettant en évidence les efforts déployés en matière de responsabilité sociale.



Depuis 2013, la CGEM délivre sa reconnaissance formelle à la SMI pour son engagement volontariste sur la voie d'un développement durable



Depuis 2013, le système de management environnemental de SMI est certifié selon la norme ISO 14001.

ASSURER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

SMI s'est doté d'un code de déontologie conformément aux dispositions prévues pour les sociétés cotées en Bourse. A ce titre, un responsable de la déontologie a été nommé depuis Juillet 2014.

En mai 2019, afin de se hisser aux meilleurs standards en matière d'éthique, le Groupe Managem a lancé les travaux du Code d'Éthique et de Conduite des Affaires. En étroite relation avec les valeurs de Managem qui prônent Bienveillance, Audace, Intégrité et Engagement, le Code a été conçu selon les principes éthiques fondamentaux suivants :

- Le respect du droit et des lois applicables comme priorité,
- Le respect des Droits de l'Homme comme principe,
- L'esprit entrepreneurial comme conduite,
- Le développement durable comme modèle,
- L'excellence comme exigence.

Destiné à tous les collaborateurs et toutes les filiales du Groupe Managem, SMI a déployé le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires à travers un programme de formation élaboré par Managem Academy et suivi par la signature du Code Ethique.

Concernant la prévention de corruption, SMI applique la procédure du Groupe en matière d'achat qui prévoit plusieurs niveaux de validation et de contrôle avant contractualisation d'un achat et qui est soumis à la triple signature. Le risque de corruption est intégré au périmètre sous revue du Risk Management et du contrôle interne. En outre, des missions d'audits internes sont menées à fréquence régulière pour en vérifier la conformité et prévenir les risques potentiels de corruption.

Aucun incident relatif à l'éthique n'est remonté en 2020.

En 2020, SMI a été distinguée par V.E, agence de notation extra financière, en reconnaissance de ses engagements en matière de prévention de la corruption.

- Avec un score de 80/100, la SMI est dans le Top 25 mondial des entreprises consacrant le plus d'efforts en matière de prévention de la corruption.
- La SMI est la seule entreprise marocaine figurant dans l'étude, et se classe 16ème parmi les 25 entreprises élues « Top performers ».

DEVELOPPER VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

Le capital humain représente le bien le plus précieux de l'entreprise. Depuis sa création, la société adopte une politique de ressources humaines en cohérence avec la culture et les valeurs prônées par le Groupe.

SMI s'emploie à garantir une rémunération et des conditions de travail équitables à tous les employés. La société s'engage également à mettre en place des procédures rigoureuses facilitant le recrutement, le développement des compétences et la gestion de carrière des salariés. Parce qu'il favorise la cohésion sociale et renforce l'esprit et la culture d'entreprise, SMI jette les bases d'un environnement de travail et d'un cadre de vie propices à l'épanouissement. Par ailleurs, SMI planifie et conduit de façon responsable les éventuelles restructurations, en consultation avec les représentants du personnel.

La politique de ressources humaines de SMI s'articule autour de 4 axes principaux :

- le respect absolu des droits fondamentaux,
- la promotion de l'égalité des chances,
- la santé et sécurité au travail,
- le développement des compétences.

RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

En premier lieu, SMI adopte les dispositifs les plus stricts afin de bannir toute forme de travail juvénile ou de travail forcé.

De plus, SMI respecte le principe d'égalité des chances par la richesse et la diversité des profils recrutés. Cette pluralité se traduit aussi bien par l'âge, l'ancienneté, le genre, le métier, la nationalité, l'expérience et même l'état de santé.

Aussi, en matière de droit syndical, SMI dispose d'une convention collective régissant les relations sociales dans le respect absolu des conventions de l'OIT et du cadre réglementaire national.



PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

Connaître et anticiper les risques

La santé et la sécurité au travail constitue une priorité absolue pour SMI. La mission de la société est d'améliorer en continu ses performances dans ce domaine. La santé et la sécurité font partie intégrante du contrat de travail des collaborateurs, dès leur entrée à SMI.

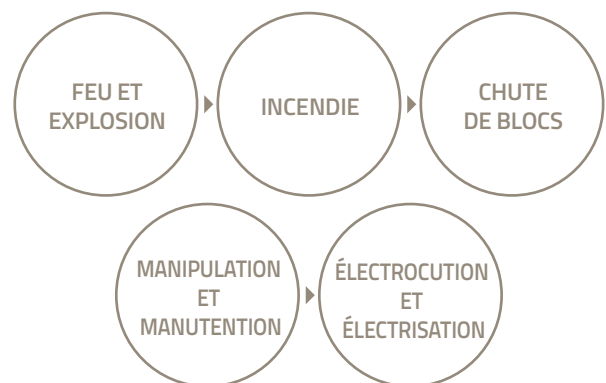
S'engager fermement à travers une charte santé et sécurité

En adhérant à la nouvelle charte sur la santé et la sécurité du Groupe Managem, révisée en avril 2019, SMI adopte les engagements suivants :

- Croire fermement que tout accident peut être évité ;
- Investir les outils, les ressources et les moyens nécessaires pour éviter les accidents à travers l'analyse des risques aux postes de travail, allant de l'identification des risques jusqu'à la mise en place des moyens de maîtrise appropriés et la mise en conformité des installations ;
- Créer une "culture proactive de la sécurité" en rendant chacun des collaborateurs conscients de leur rôle, de leur responsabilité personnelle et en faisant preuve de la plus grande discipline dans la prévention des accidents ;
- Evaluer les performances de chacun et des responsables hiérarchiques en particulier, en tenant compte de la rigueur et de l'exemplarité dans le domaine de la sécurité ;
- Encourager la remontée de tous les incidents, cas de premiers soins et accidents pour s'assurer de l'analyse de leur survenue afin d'en tirer des leçons pour le futur ;
- Encourager tous les partenaires de SMI à prendre des engagements similaires.

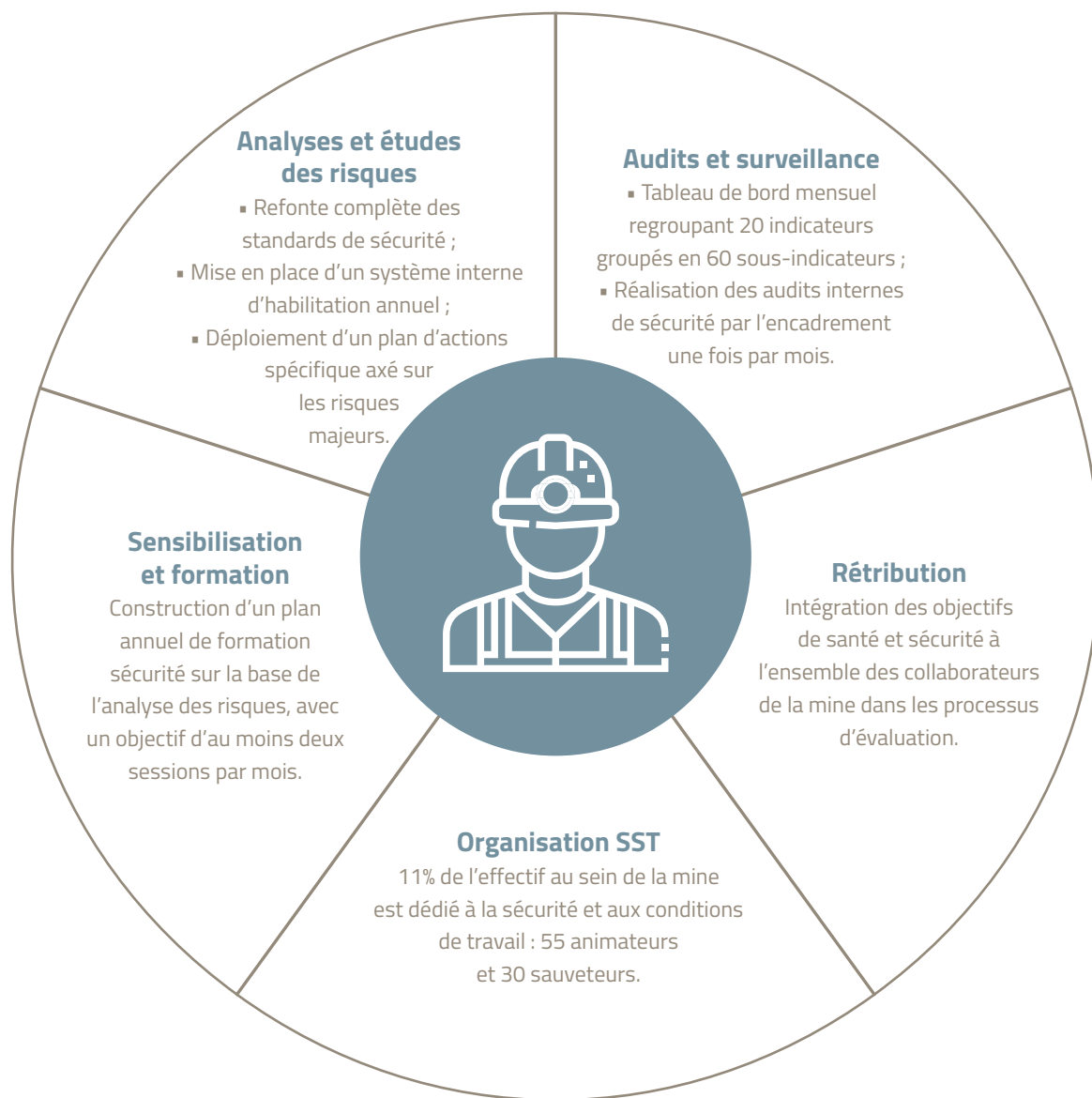
La société met en place des dispositifs très stricts d'audit et d'analyse des risques, en application des standards du Groupe Managem, et dans le respect des normes internationales les plus exigeantes. Dans cet objectif, SMI procède à une analyse approfondie des postes de travail basée sur l'identification des dangers, l'évaluation des risques et les moyens de maîtrise nécessaires. Cette analyse tient compte des activités ordinaires et ponctuelles, à la fois pour les collaborateurs, les sous-traitants et les visiteurs.

Au niveau du site minier d'Imiter, des audits sur les conditions de travail et le respect des procédures internes sont mis en place régulièrement. L'évaluation s'effectue au niveau du risque d'exposition aux dangers identifiés : la gravité des dommages susceptibles d'être générés et leurs probabilités d'occurrence. Cette évaluation de risque donne lieu à des modes opératoires par poste de travail. A l'issue de cet exercice, cinq familles de risques sont identifiées, auxquelles sont associés des plans d'actions spécifiques, intégrant systématiquement le volet sensibilisation et formation.



Agir au quotidien et sur le long terme

SMI mobilise des ressources importantes afin de déployer des plans d'actions sécurité efficaces et contrôlés tout au long de l'année.



	2018	2019	2020
Nombre d'accidents	40	44	20

RÉUNIR DES CONDITIONS FAVORABLES AU DIALOGUE SOCIAL

Depuis sa création, SMI entretient un dialogue permanent avec ses parties prenantes et se montre à l'écoute de ses partenaires pour s'informer, échanger ou négocier autour de sujets d'intérêt commun.

L'organisation de ce dialogue social s'effectue, selon les orientations du Groupe Management dans les Comités de Sécurité (CDS), mais également selon la réglementation sociale, dans le Comité d'Hygiène et de Sécurité et dans le Comité d'Entreprise. D'autres comités dédiés permettent de répondre à des spécificités exprimées au niveau du site.

La politique engagée par SMI en matière de dialogue social se matérialise par :

- Un dialogue permanent avec les représentants du personnel ;
- Des animations en faveur de la cohésion collective à travers des actions et œuvres sociales ;
- Une politique de la porte ouverte au sein de la Mine ;
- La signature annuelle d'un protocole d'accord.

Dans le but de favoriser le bien-être de ses collaborateurs, SMI a introduit un certain nombre d'actions à visée sociale en faveur de ses collaborateurs et de leurs familles. A titre d'exemple, SMI a ainsi mis en place des bourses de mérite pour les enfants, un programme d'accompagnement pour l'accès à la propriété ou encore des animations socioculturelles et des festivités au sein et en dehors du site.

	2018	2019	2020
Effectif global	827	790	772

Répartition de l'effectif par type du contrat du travail

	2018	2019	2020
Contrat à durée indéterminée	818	785	772
Contrat à durée déterminée	-	1	-
Formation Insertion	9	4	-
Total	827	790	772

Répartition de l'effectif par genre et par catégorie

	2018			2019			2020		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres dirigeants	-	-	0	-	-	0	-	-	0
Cadres	66	16	82	51	6	57	1	49	50
Maîtrises	133	16	149	119	8	127	11	130	141
Employés	118	10	128	112	9	121	7	111	118
Ouvriers	457	11	468	474	11	485	11	452	463
Total	774	53	827	756	34	790	30	742	772

FAVORISER LA GESTION DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES

Levier de croissance pour l'entreprise, la gestion des compétences est cœur de la stratégie ressources humaines de SMI. La société veille à l'épanouissement de ses collaborateurs en leur offrant un environnement de travail de qualité et les moyens de se réaliser professionnellement. Pour accompagner le développement de ses activités, SMI a mis en place une politique de gestion des ressources humaines permettant à la fois de fidéliser et développer les compétences de ses collaborateurs, tout en attirant de nouveaux talents.

Cette politique se matérialise par un programme d'intégration des nouvelles recrues, un système de promotion visant la reconnaissance de la contribution individuelle dans les résultats collectifs et la gestion de la performance individuelle.

Construire les compétences par la formation

SMI définit un plan de formation pour le développement des compétences et de l'expertise métiers. Ce plan est défini annuellement, en concertation avec les différents métiers et les besoins exprimés par les collaborateurs lors de leurs évaluations annuelles, tout en considérant les orientations stratégiques de l'entreprise. Avec un budget s'élevant à 2.5% de la masse salariale, les formations répondent en particulier aux besoins et exigences en matière de santé et sécurité.

Motiver les collaborateurs

SMI a mis en place un système de gestion de carrière qui soumet l'ensemble de son effectif à un dispositif d'évaluation. Pour ses collaborateurs cadres et managers, l'évaluation de la performance individuelle se base sur le principe de la People Review. Il s'agit d'un processus d'évaluation permettant de favoriser des moments échanges constructifs et de partage, tout en assurant un feed-back régulier via des conversations de développement des compétences (CDC). Un dispositif spécifique d'évaluation annuelle existe en outre pour chaque catégorie de collaborateurs (ouvriers et non ouvriers).

Conformément à la politique du Groupe Managem, SMI propose une rémunération motivante alliant un salaire fixe et une partie variable. Cette approche qui permet de valoriser la contribution de chacun aux résultats est complétée par des avantages sociaux.

Recruter dans le respect de la diversité

La stratégie de recrutement de SMI s'appuie sur une politique de diversité et d'égalité des chances. En conformité avec la charte de recrutement élaborée par le Groupe Managem, SMI applique les principes fondamentaux qui consistent à interdire le travail des enfants, privilégier l'insertion des jeunes à l'emploi et promouvoir l'approche genre.

RECRUTEMENT	2018	2019	2020
Cadres dirigeants	-	-	-
Cadres	5	11	5
Maîtrises	1	6	3
Employés	3	9	-
Ouvriers	2	24	-
Total	11	50	8

LICENCIEMENTS	2018	2019	2020
Cadres dirigeants	-	-	-
Cadres	-	-	-
Maîtrises	2	-	-
Employés	-	-	-
Ouvriers	6	4	2
Total	8	4	2

DÉMISSIONS	2018	2019	2020
Cadres dirigeants	-	-	-
Cadres	7	10	4
Maîtrises	5	3	1
Employés	2	4	2
Ouvriers	1	-	-
Total	15	17	7

	2018	2019	2020
Litiges sociaux individuels	0	0	-

ADOPTER UNE DEMARCHE INCLUSIVE

Valorisation de l'approche genre

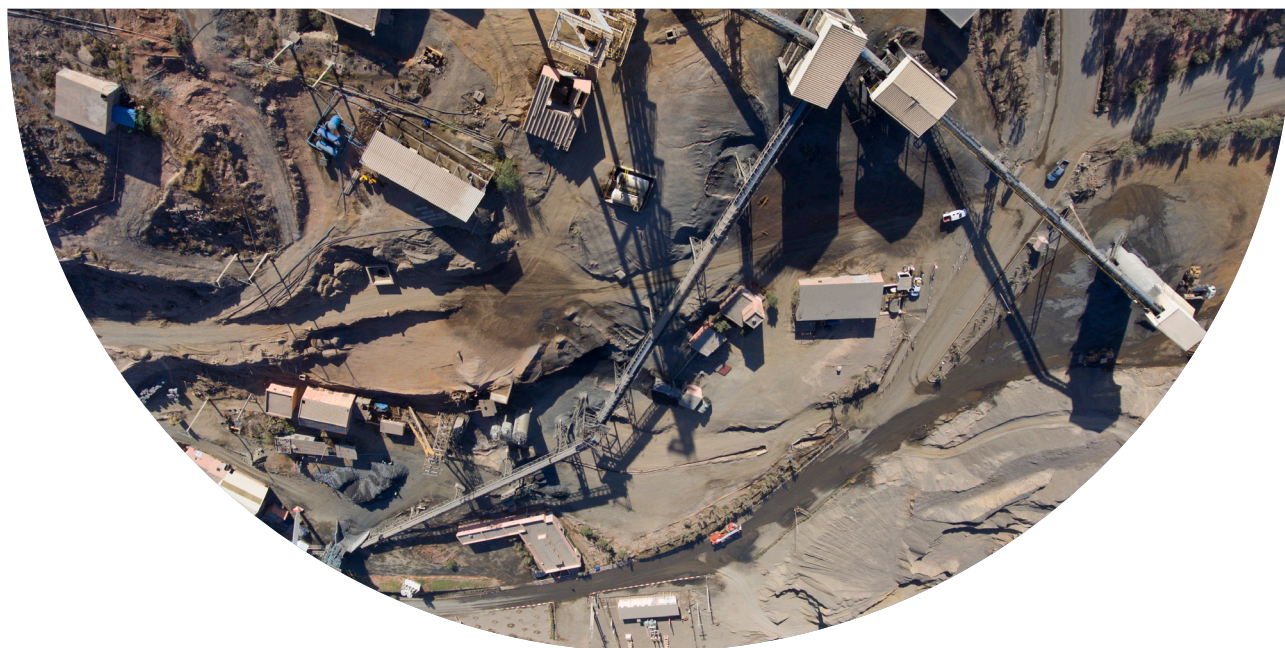
Depuis le début de son activité, SMI s'est imposé comme un acteur engagé pour la promotion de l'emploi des femmes. Ainsi, malgré un secteur minier réputé très masculin, les femmes jouent un rôle important au sein de l'effectif de SMI. Aujourd'hui, SMI continue dans cette voie et multiplie les efforts en faveur de la parité. Afin de renforcer la représentativité féminine dans toutes ses catégories de métier, SMI œuvre pour améliorer les conditions de travail et d'accessibilité. Cette démarche est complétée par une politique active en matière d'optimisation des performances de sécurité ainsi par son approche d'évaluation des compétences et de développement de l'expertise.

Insertion des personnes en situation de handicap

A l'instar du Groupe Managem, SMI s'est engagé dans une démarche inclusive en faveur des personnes en situation de handicap. Cette politique se traduit d'abord par l'aménagement de ses infrastructures pour faciliter l'accès à ses locaux aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, dans le cadre de ses opérations minières, la société a procédé à des réadaptations de postes pour offrir à certains collaborateurs la possibilité de maintenir leur activité, selon les procédures en vigueur. Les personnes concernées par ces postes bénéficient d'un suivi rigoureux et personnalisé par le médecin de travail. Ce service reste à leur écoute et se montre disposé à leur apporter le soutien nécessaire et à pallier à toute difficulté professionnelle.

Enfin, dans le cadre de sa démarche, SMI encourage également ses sous-traitants à recourir aux compétences de personnes en situation de handicap pour des postes spécifiques.





AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

La protection de l'environnement constitue une préoccupation majeure au sein de la stratégie globale de SMI. La société cherche à répondre aux grands enjeux environnementaux à travers la mise en œuvre d'une politique responsable et d'une démarche structurée soumise à des audits réguliers. Cette politique s'appuie sur 4 champs d'actions : Définir des objectifs cibles et suivre des indicateurs de performance.

Se placer dans une démarche de performance et d'amélioration continue.

Assurer une surveillance et un contrôle régulier.

Maîtriser les situations d'urgence.

MAÎTRISER LES ENJEUX ET OBJECTIFS

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la SMI prend en compte la dimension de l'impact environnemental en amont de toutes ses activités, et veille à intégrer un plan de prévention dans l'ensemble de ses projets. Par ailleurs, un Plan de surveillance est établi, afin de suivre les différents impacts potentiels sur l'eau, le sol, l'air, les vibrations et le bruit.

Dans cette optique, la politique environnementale mise en place par la SMI, est basée sur une matrice de matérialité des enjeux environnementaux. Cette analyse, traduite en indicateurs pertinents, permet à l'entreprise de se fixer des objectifs concrets. Afin d'assurer un pilotage dynamique des indicateurs environnementaux, un tableau de bord est passé en revue à un rythme mensuel.





Consciente que les objectifs de développement durable ne peuvent être atteints que si les collaborateurs sont impliqués, la SMI accompagne sa politique par des actions de sensibilisation et de formation sur des thématiques environnementales ainsi que par des visites mensuelles sur le terrain, afin de fédérer ses équipes autour de ses objectifs de développement durable.

Cette démarche, a valu au Système de Management Environnemental de SMI d'être certifié selon la norme 14 001.

La SMI n'a fait l'objet d'aucun litige ni poursuite au cours de l'année 2020.

RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

SMI poursuit une politique active de mesure de son empreinte environnementale afin de pouvoir agir et maîtriser l'impact de ses activités. A cet effet, elle met en place de nombreuses actions pour améliorer ses performances.

RESSOURCE	OBJECTIFS	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
Eau 	Maîtrise de la consommation en eau fraîche; Amélioration du taux de recyclage de la ressource hydrique Maîtrise des effluents liquides	Amélioration du recyclage par la mise en place d'épaississeur des rejets flottation, en amont à la digue. Maximiser le retour (des eaux de la) digue par la mise en place de barges flottantes à la surface de la digue. Bassin géo-membrane à l'aval des digues. Optimiser la consommation d'eau fraîche pour l'irrigation des espaces verts par le système du goutte à goutte. Recours à l'eau recyclée pour le fonctionnement de la nouvelle usine du traitement des rejets solides.
Énergie 	Maîtrise de la consommation énergétique ; Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique afin de réduire les émissions atmosphériques	Chasses aux pertes énergétiques à travers une maintenance préventive notamment pour l'air comprimé, l'aéragé, et surveillance du rendement des moteurs. Actions spécifiques sur les engins et les équipements fixes consommant de l'énergie. Améliorer le recours à l'énergie de source renouvelable.
Déchets 	Valorisation des rejets miniers	Nouvelle usine pour la valorisation des anciennes digues. Valorisation des stériles miniers pour la mise à niveau des pistes ainsi que le remblayage des vides.
Digue 	Surveillance des digues Modernisation des digues Intégration du risque des digues dans le Plan d'Opération Interne de la mine.	Confortement des digues existantes, Auscultation et suivi des mouvements des digues en interne et en externe, Etude et réalisation des nouvelles digues modernes.

Le Système de Management Environnemental de SMI est certifié selon la norme 14 001.

La SMI n'a fait l'objet d'aucun litige ni poursuite au cours de l'année 2020.

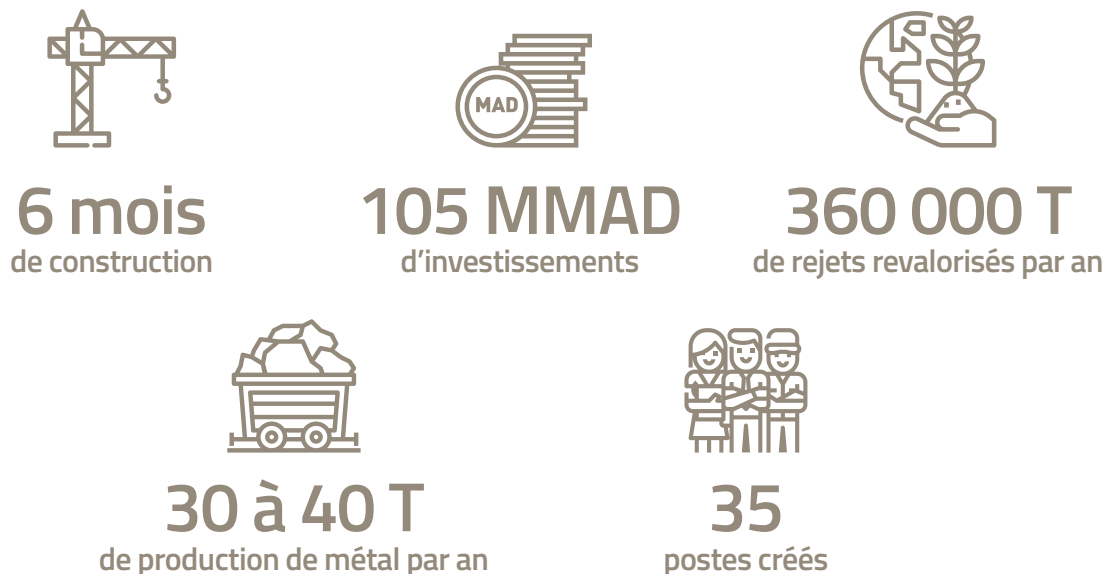
PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

	2020
Consommation Eau (m3)	1.324.978
Ratio de consommation d'eau par tonnage traité (m3/TT)	1,23
Taux de recyclage	87%
Consommation globale d'électricité (MWH)	58.925
Ratio de consommation d'électricité de source propre	88%
Ratio de consommation d'électricité par tonnage traité (KWH/TT)	54

RECYCLER VIA LE TRAITEMENT DES HALDES

En 2018, SMI a lancé la nouvelle usine de valorisation des haldes. Le processus de traitement a été conçu pour fonctionner en circuit fermé avec des eaux issues du recyclage. Le restockage des rejets est réalisé dans des digues avec des géomembranes pour une meilleure prévention de l'impact des rejets solides. Il s'agit donc d'un modèle d'économie circulaire qui prend en compte des facteurs RSE dès la conception du projet. L'usine de traitement des digues de SMI est opérationnelle depuis février 2019.

L'usine de traitement en chiffres



SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

De par son ancrage historique dans la région, SMI contribue activement au développement économique et social des communautés locales. Engagé dans cette démarche depuis le démarrage de la mine, SMI œuvre par le développement des infrastructures, par la promotion de l'emploi et par une contribution effective dans le développement socio-économique des zones avoisinantes. Ainsi, la SMI agit sur un territoire de 50 km autour de la mine d'Imiter dans la province de Tinghir au Maroc.

A l'instar du Groupe Managem, l'intervention sociétale de SMI se déploie vers trois axes stratégiques majeurs :

L'éducation et la jeunesse

L'entreprenariat social

Le bien-être de la communauté

SMI : UN ACTEUR SOCIAL DE LA RÉGION

Agir pour la réussite scolaire

Soucieux de l'éducation et de l'épanouissement des enfants, SMI s'implique en faveur des communautés riveraines d'Imider afin d'offrir des conditions favorables à un bon apprentissage scolaire. A cet effet, SMI a mobilisé des ressources importantes pour réaliser les infrastructures suivantes :

- la construction, la rénovation et l'équipement de classes scolaires et préscolaires,
- l'aménagement de blocs sanitaires au niveau de plusieurs communes,
- la création de terrains de sport de proximité.

Par ailleurs, SMI a mis en place un vaste programme d'appui au transport scolaire au profit des enfants des villages avoisinants. Outre sa prise en charge directe et quotidienne des élèves issus des villages limitrophes, la SMI a mobilisé un budget additionnel dans des partenariats. Ces programmes menés notamment avec l'INDH et d'autres acteurs de la société civile ont permis l'achat de véhicules scolaires afin de transporter plus de 1600 élèves.

Favoriser l'entrepreneuriat social

En partenariat avec Injaz Al Maghrib, SMI mène depuis plusieurs années consécutives un programme régional de promotion de l'entrepreneuriat. Ce programme couvre plusieurs projets en fonction des réalités du terrain et des différentes tranches d'âge concernées.

Ce partenariat s'articule autour de 3 programmes : Jamaati destiné aux élèves des écoles primaires et visant à leur faire découvrir le fonctionnement de l'économie locale d'une commune et à les initier aux bases de l'entrepreneuriat.

It's my Business qui a pour objectif de familiariser les collégiens à l'entrepreneuriat à travers des exemples concrets de réussite entrepreneuriale ainsi que des activités ludiques.

Cooper'Up qui accompagne les associations et les coopératives et les forme aux bases de gestion managériale pour assurer le développement et la pérennité de leurs activités.

Améliorer le bien-être de la communauté

Soucieux d'améliorer les conditions de vie des communautés riveraines, SMI agit pour enrichir les infrastructures locales et créer une dynamique sportive. Fortement impliquée dans la vie locale, SMI prend part régulièrement aux festivités, activités sociales et culturelles de la région. L'ensemble de ces actions contribuent à préserver et perpétuer l'héritage culturel local.

A titre d'exemple, SMI a financé la restauration de la Kasbah d'Imider, emblème du patrimoine régional. Cette opération menée en partenariat avec l'INDH et la commune rurale d'Imider, vise à transformer le bâtiment en centre de formation dédié aux métiers de l'artisanat. Ce projet a mobilisé une enveloppe budgétaire globale de 900 000 MAD.

Par ailleurs, SMI n'hésite pas à mobiliser des ressources humaines et matérielles nécessaires en cas d'événements exceptionnels tels que les intempéries témoignant de son écoute permanente des besoins locaux .

Répartition budget sociétal

	2018	2019	2020
Bien-être	13%	40%	84%
Éducation, Jeunesse & Entrepreneuriat	87%	60%	16%



SMI : UNE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Dynamiser l'emploi local

De par son activité industrielle, SMI génère la création d'emplois indirects, à travers de la sous-traitance ou l'introduction d'activités nouvelles dans la région : comme le transport, la restauration, le soudage et les travaux souterrains. Ainsi, l'écosystème de SMI dans la région regroupe près de 10 sous-traitants permanents, employant plus de 700 salariés, majoritairement issus des communes avoisinantes.

Plus des ($\frac{3}{4}$) 76% de l'effectif provient de la région de Draa-Tafilalet.

Plus de la moitié 58% de l'encadrement est natif principalement de Tinghir et Er-Rachidia.

Soutenir les coopératives féminines

Conformément à sa politique sociétale, SMI adopte une approche inclusive en faveur de la promotion des femmes. Ainsi, SMI soutient les initiatives créatrices de valeur permettant aux femmes de devenir autonomes financièrement. La société s'efforce de les accompagner dans leur projet afin qu'elles deviennent à leur tour, actrices du développement socio-économique de leur région. Dans ce cadre, SMI a contribué à la réhabilitation de centres multifonctionnels au profit de près de 1000 femmes, en partenariat avec la Collectivité Locale de Ouaklim et l'INDH. En 2020, SMI s'est mobilisé fortement en faveur de coopératives féminines de la commune d'Imider. A ce titre, quatre nouvelles coopératives ont vu le jour dans les domaines de la couture, de la broderie et de la boulangerie-pâtisserie.

Privilégier les fournisseurs locaux

Centralisée au sein du Groupe Managem, la fonction des achats de biens et services est assujettie à un code de déontologie. Celui-ci implique l'ensemble des collaborateurs du Groupe en relation avec des fournisseurs et des sous-traitants et repose sur quatre principes fondateurs :

Prévention des conflits d'intérêts

Interdiction de toute forme de corruption

Promotion de l'égalité et la saine concurrence

Promotion d'une politique de développement durable chez les sous-traitants.

Ainsi, dans le cadre de sa démarche de développement durable, SMI privilégie le recours aux fournisseurs et sous-traitants locaux. Les considérations d'emploi local, de respect des normes sociales, d'environnement et d'éthique sont incluses dans les clauses contractuelles et font l'objet d'une évaluation annuelle. Les fournisseurs et sous-traitants étant des intervenants clés de la chaîne de valeur, SMI demeure très exigeante quant à la sélection de ses fournisseurs et sous-traitants et ce, dans l'optique d'une satisfaction totale du client final.

Associer les partenaires locaux

Fort de son engagement avec les parties prenantes, les partenariats de la SMI se veulent inclusifs et impliquent les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile.

	2018	2019	2020
Nombre de partenaires	23	24	9
Nombre de réunions avec les partenaires	21	30	14

2020 : UNE ANNEE SOUS HAUTE PROTECTION

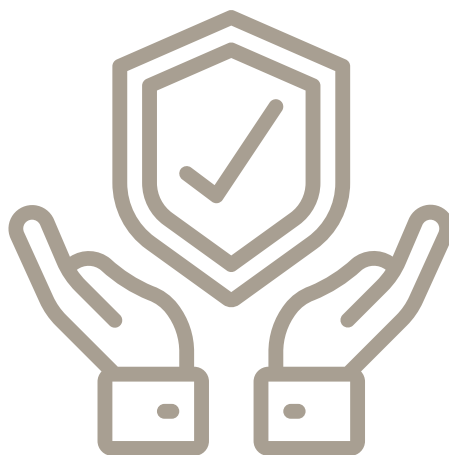
Marquée par une pandémie mondiale sans précédent, l'année 2020 a conduit la SMI à adopter des mesures spécifiques et d'urgence pour protéger ses collaborateurs et les communautés riveraines d'une part, et assurer une continuité de l'activité d'autre part..

Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs

La protection de la santé et la sécurité des collaborateurs s'est imposée comme une priorité absolue dans le cadre de la crise sanitaire. Ainsi, la SMI a mis en place des mesures d'urgence consécutives à la constitution d'une cellule de crise. Sur site, des actions de sensibilisation ont été menées et des protocoles sanitaires renforcés pour généraliser l'adoption des gestes barrières. Des mesures de prévention ont été introduites telles que les marquages au sol partout sur les différents sites. Par ailleurs, SMI s'est engagée dans une démarche de contrôle médical et a organisé, en particulier, une campagne de dépistage systématique en faveur de ses collaborateurs et sous-traitants.

Protéger la santé des communautés riveraines

La démarche responsable et citoyenne de SMI l'a amené naturellement à mobiliser des ressources pour protéger les populations riveraines de la région. Ainsi, des mesures d'urgence ont été mises en place sur le plan sanitaire. En collaboration avec les gouverneurs et en partenariat avec les services du Ministère de la Santé, des actions d'appui ont été déployées en faveur d'hôpitaux provinciaux à Tinghir. Du matériel médical a pu ainsi être distribué : des lits électriques de réanimation, des moniteurs de surveillance, des aspirateurs électriques portables...



Assurer la continuité de l'activité

Autre préoccupation majeure de l'entreprise, la continuité de l'activité a fait l'objet d'un processus décisionnel selon le niveau de risque : le Plan de Continuité d'Activité (PCA). Déployé dans un contexte de crise, le PCA se présente sous forme d'une matrice permettant de prendre des décisions adéquates pour protéger les collaborateurs et maîtriser les conséquences sur le plan humain, environnemental, opérationnel et financier. L'objectif du PCA est de maintenir les activités essentielles selon le niveau de dégradation et d'organiser la reprise des activités dans les meilleures conditions de santé et de sécurité.

Ainsi, la SMI a suivi la matrice préconisée par la Groupe Managem dans le cadre de la crise sanitaire. Celle-ci prévoit les décisions à appliquer en fonction du niveau d'activité et fait l'objet d'un suivi hebdomadaire.

<p>Niveau 1 Activité normale</p>	<p>Mise en place de moyens de protections contre la Covid-19.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activer le plan de continuité des activités; - Mettre en place les actions de prévention et de préparation.
<p>Niveau 2 Activité en mode dégradé motivé par l'une des conditions suivantes :</p>	<p>Mise en quarantaine d'une partie de l'équipe opérationnelle. Ou Décision en mode confinement par les autorités sanitaires. Ou Rupture de Consommables Stratégiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activer le back up des postes critiques; - Apporter un soutien socio-médical aux collaborateurs et aux communautés riveraines; - Assurer l'approvisionnement des consommables stratégiques et du stock de nourritures et médicaments.
<p>Niveau 3 Activité en arrêt motivé par l'une des conditions suivantes :</p>	<p>Apparition de plusieurs cas au niveau d'un site. Ou Conditions d'arrêt d'activité exigées par les autorités. Ou Rupture de consommables stratégiques. Ou Dégradation importante des conditions de termes de vente de nos produits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les personnes atteintes et leurs familles; - Garantir un suivi médical de toute la chaîne de transmission; - Assurer la continuité des activités critiques.
<p>Niveau 4 Reprise des activités</p>	<p>Maîtrise de la pandémie sur site et surveillance de l'évolution de la situation sanitaire. Et/ou Disponibilité des consommables stratégiques. Et/ou Conditions normales de termes de vente de nos produits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir un bilan chiffré des impacts de la perturbation et/ou de l'arrêt de l'activité; - Opérer la levée de l'état de crise sur site.

Participer à l'élan national de solidarité

Dans cette conjoncture exceptionnelle, la SMI a réaffirmé son esprit de solidarité afin de soutenir les populations les plus vulnérables.

Ainsi, la SMI ainsi que ses collaborateurs ont contribué au Fonds National Covid-19, le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie au Maroc.

Par ailleurs, en partenariat avec la Fondation AL MADA, la SMI a participé à l'action « Paniers Positifs », une opération consistant à distribuer des paniers de denrées alimentaires directement aux domiciles de familles dans le besoin.

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

36

GOUVERNANCE

46

RAPPORT DE
GESTION

66

ATTESTATIONS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SMI est administrée par un conseil d'administration et ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale et renouvelés ou révoqués par elle.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration comptait huit membres, dont deux indépendants.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales.

Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent pour une durée de mandat identique au sien, qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire et de la personne morale qu'il représente.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration de SMI était composé des membres suivants :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION	NOMINATION	DERNIER RENOUVELLEMENT	EXPIRATION DU MANDAT	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM
M. Imad TOUMI	Président Directeur Général	28.01.2016	16.06.2017	2023	Président Directeur Général
M. Bassim JAI HOKIMI	Administrateur	22.05.2014	2021	2027	Administrateur de Al Mada (maison mère) et MANAGEM
Mme Amina BENKHADRA	Administrateur	19.09.1996	25.06.2020	2026	Administrateur de CMG
Mme Noufissa KESSAR	Administrateur	24.09.2019	25.06.2020	2026	Administrateur de Al Mada (maison mère) et MANAGEM, CMG, CTTA (filiales)
M. Salaheddine KADMIRI	Administrateur indépendant	25.06.2020		2026	Aucun
Mme Leïla BENALI	Administrateur indépendant	25.06.2020		2026	Aucun
MANAGEM représentée par M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur	19.09.1996	25.06.2020	2026	Administrateur de AKKA, CMG, CTT, REMINEX, SAGAX MAGHREB, SAMINE, SOMIFER et TECHSUB (filiales)
SIGER représentée par M.Hassan OURIAGLI	Administrateur	04.06.2002	25.06.2020	2026	Actionnaire de Al Mada et administrateur de MANAGEM

Le tableau suivant présente les représentants d'une personne morale administrateur au 31 décembre 2020 :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION ACTUELLE (SMI)	PERSONNE MORALE ADMINISTRATEUR REPRÉSENTÉE	FONCTION ACTUELLE (SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE)	LIEN DE LA SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE AVEC SMI
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	SIGER	PDG	Maison mère de Managem
M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur	MANAGEM	Directeur Général des opérations Maroc	Maison mère de SMI

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACTIONS DE GARANTIE

Selon les statuts de SMI, les administrateurs se doivent de détenir au moins une action pendant toute la durée de leur mandat.

DURÉE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La durée des fonctions des administrateurs est de six années, chaque année étant entendue comme la période courue entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles consécutives. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

En 2020, SMI a distribué 480 000 MAD en jetons de présence.

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son Président, au moins 2 fois par an et aussi souvent que la loi ou l'intérêt de la Société l'exige. Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil

d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur. Le Conseil d'Administration se réunit au siège ou en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En cas de non réunion du Conseil d'Administration depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peuvent demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil. En cas de non convocation du Conseil d'Administration par son Président dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir tout en établissant l'ordre du jour objet de la convocation.

Les sujets de responsabilité sociétale et environnementale sont discutés entre les administrateurs lors de la présentation de l'activité du groupe.

TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

En 2020, le Conseil d'Administration a tenu deux réunions où l'unanimité des administrateurs était présente.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés anonymes, la Société est dotée d'un comité d'audit :

PÉRIODICITÉ	SEMESTRIEL
Membres	Président : M. Salaheddine KADMIRI (administrateur indépendant) Membres permanents : M. Salaheddine KADMIRI (administrateur indépendant) - Mme Noufissa KESSAR (administrateur) - Mme Leila BENALI (administrateur indépendant) Invité permanent : Le responsable des finances de la société
Objectif	S'assurer de l'équilibre financier de la société et surveiller les risques auxquels elle pourrait être exposée.
Attributions	La méthode d'élaboration des comptes sociaux et consolidés ;
	L'examen des comptes annuels et semestriels, ainsi que de la situation financière ;
	La sélection des CAC
	Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie

LES ORGANES DE DIRECTION

Les statuts de SMI stipulent que la direction générale est assumée soit (i) par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit (ii) par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, il a confirmé M. Imad TOUMI en qualité de Président Directeur Général pour la durée de son mandat.

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

DIRIGEANTS	FONCTION ACTUELLE	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Imad Toumi	Président Directeur Général	Janvier 2016
Naoual Zine	Directrice Générale Reminex & Projets	Juillet 2019
Zakaria Rbii	Directeur des Ressources Humaines, de la Communication et du développement durable	Juillet 2019

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

A l'instar de toutes les filiales du groupe, la gouvernance de la société SMI est assurée par les fonctions Corporate de Managem dans le cadre des conventions réglementées.

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS

M. Imad Toumi, Président Directeur Général

Imad TOUMI est diplômé de l'Ecole Polytechnique (X 1982), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Paris (MBA HEC 2000). Il a une expérience de plus de 20 ans en management de projets industriels dans le domaine de l'énergie et des mines. Après un début de carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), il rejoint AREVA en 2002 où il occupera plusieurs postes, dont la Direction Générale de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger. Il a aussi été membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA et administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada.

M. Hassan OURIAGLI, Administrateur

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Hassan OURIAGLI occupe actuellement les postes de Président Directeur Général du groupe AL MADA, et d'administrateur dans plusieurs filiales du groupe. Auparavant, M. OURIAGLI occupait les postes suivants : Directeur associé à Cap Gemini Ernst & Young, à Paris ; Directeur attaché à la présidence ONA, chargé des participations financières ; Directeur délégué de l'ONA, absorbée par la SNI en 2010.

M. Bassim JAI HOKIMI, Administrateur

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et d'un Master en Computer Science à l'Université de Stanford en Californie aux Etats-Unis. M. HOKIMI occupe actuellement le poste de Président Directeur Général d'ATLAMED, une société anonyme basée à Casablanca, ayant pour objet le capital investissement et le conseil financier. Après ses expériences dans les systèmes d'information (Royal Air Maroc), la banque de marchés (Mediafinance au Maroc), et le conseil (Orga Consultants à Paris), M. HOKIMI prendra la présidence du groupe SNI/ ONA (actuellement AL MADA) de 2002 à 2005.

Mme. Noufissa KESSAR, Administrateur

Diplômée de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Mme KESSAR occupe depuis 2015 le poste de Directrice exécutive d'AL MADA (ex SNI). Auparavant, elle occupait les postes suivants : Ingénieur-cadre à la direction de l'organisation du groupe Nestlé, à Vevey (Suisse) ; Directrice d'Attijari Finances Corp ; Directrice de la direction des financements structurés au sein du groupe Attijariwafa bank ; Directrice exécutive du groupe Attijariwafa bank, en charge de la création de la banque privée.

Mme. Amina BENKHADRA, Administrateur représentante de l'ONHYM

Diplômée et ingénieur civil des mines de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy en 1978. Mme Benkhadra a également un doctorat en sciences et techniques minières (ENSM Paris), en plus d'une double formation en management à l'Université de Columbia (1990). Aujourd'hui, elle occupe le poste de Directrice Générale de l'ONHYM. Auparavant, elle occupait les postes suivants : Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep) ; Directrice générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM) ; Directrice des mines au ministère de l'Énergie et des Mines ; Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier ; Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

M. Salaheddine KADMIRI, administrateur indépendant

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, M. Kadmiri est le PDG de Schiele Group, entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions électriques et de télécommunication. Il est également administrateur de Sehla Group, entreprise spécialisée dans les systèmes électroniques destinés à l'aéronautique et les télécommunications. M Kadmiri a été vice-président de a CGEM de 2012 et 2015. Depuis 2017, il est co-président du Conseil Economique Maroc-Espagne.

Mme Leila BENALI, administrateur indépendant

Mme Benali est auréate de l'Ecole Mohammadia d'ingénieurs et de l'Ecole Centrale Paris, elle est également titulaire d'un DEA en sciences politiques et Docteur en économie de l'énergie de Sciences Po.

Économiste en chef, Directeur de la Stratégie, de l'Economie et de la durabilité, Arab Petroleum Investments Corporation (APICORP), Leila Benali est experte internationale dans l'énergie Elle a rejoint APICORP de Saudi Aramco en tant que chargée de la politique énergétique et de la stratégie gazière. Elle a également été directeur pour le Moyen Orient et l'Afrique à IHS, cabinet international de recherche et conseil en sécurité et énergie, professeur à Sciences Po, ainsi qu'ingénieur industriel chez Schlumberger. Elle préside l'Arab Energy club et a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'énergie, les réformes et la richesse durable.

M. Youssef EL HAJJAM, administrateur,

Diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1993 puis de l'Ecole des Mines de Paris en 1995, M. EL HAJJAM rejoint Managem la même année en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT Guemassa. Il occupera ensuite plusieurs postes de responsabilité dans l'activité hydrométallurgie, notamment Responsable du projet Hydro II et Responsable d'exploitation des usines Cobalt II. En 2002, il rejoint l'activité « ingénierie » en tant que Directeur de projet. Il est ensuite chargé de la Direction de la mine de SAMINE. En 2005, il occupe le poste de Directeur technique des exploitations minières avant d'être nommé Directeur de développement. En 2008, il est nommé Directeur Général de la Branche Métaux Précieux puis Directeur Général de la Branche métaux précieux & Fluorine en 2011. Depuis Juillet 2019, M. EL HAJJAM est Directeur Général des opérations Maroc.

BIOGRAPHIES DES DIRIGEANTS

M. Imad TOUMI (né en 1964), Président Directeur Général

Imad TOUMI est diplômé de l'Ecole Polytechnique (X 1982), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Paris (MBA HEC 2000). Il a une expérience de plus de 20 ans en management de projets industriels dans le domaine de l'énergie et des mines. Après un début de carrière au sein du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), il rejoint AREVA en 2002 où il occupera plusieurs postes, dont la Direction Générale de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger. Il a aussi été membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA et administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada.

Mme Naoual ZINE (née en 1976),

Mme ZINE est diplômée de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs (1998). Elle rejoint Managem la même année en charge de la gestion du projet d'extension de l'usine à la mine de SMI. Une année après, elle prendra en charge le service de planification minière à SMI. En 2003 elle rejoint la Direction Générale des exploitations minières Maroc en tant que Responsable du contrôle de gestion et gestion des investissements de l'activité minière du groupe. A partir de 2005, elle est nommée Directrice chargée du contrôle général qui regroupe les trois fonctions : contrôle de gestion stratégique, audit interne et risk management. En 2009, elle est nommée Directrice Financière et du Contrôle de Gestion Corporate et en 2017 Directrice Générale Adjointe Stratégie & Finance. En juillet 2019, Mme ZINE a été nommée Directrice Générale Reminex & Projets.

M. Zakaria RBII (né en 1967),

Ingénieur de formation, démarrant sa carrière au sein des ressources humaines de ST Microelectronics, Zakaria RBII a ensuite tenu plusieurs fonctions en Ressources Humaines dans divers secteurs, notamment les produits de grande consommation et le secteur automobile. Directeur des Ressources Humaines Maroc, Algérie et Tunisie auprès d'Unilever, il a également fait ses armes auprès de Mondelez et Toyota. Il a travaillé dans plusieurs pays comme l'Algérie, la Tunisie, la Chine et la région MENA. Il est par ailleurs Président de l'Association Nationale des Gestionnaires et Formateurs des Ressources Humaines (AGEF). Après 7 ans passés chez Centrale Danone, Zakaria RBII rejoint Managem à la tête de la Direction des Ressources Humaines, de la Communication et du Développement Durable en 2018.

AUTRES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE SMI SA

M. IMAD TOUMI

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM	FONCTION
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DES GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
Fondation AL MADA	Association d'utilité publique	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président Directeur Général
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
TECHSUB	Sondages et travaux souterrains miniers	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE D'OUMJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
MANAGEM INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil
MANAGOLD	Holding de Participation	-	Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général

M. HASSAN OURIAGLI

SOCIÉTÉS	FONCTION
AL MADA	Président Directeur Général
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTH NAPHTA	Président Directeur Général
COMPAGNIE MAROCAINE D'HUILERIE CMH	Président Directeur Général
DAN MAROC	Président Directeur Général
FINANCIERE DE PRISE DE PARTICIPATIONS	Président Directeur Général
FIRST CONNECT SAT	Président Directeur Général
GLOBAL COMMUNICATIONS	Président Directeur Général
INVEST CO HOLDING INVEST CO	Président Directeur Général
LONGOMETAL Afrique	Président Directeur Général
ONA COURTAGE	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Président Directeur Général
RESERVES IMMOBILIERES	Président Directeur Général
FONDATION AL MADA	Président
FONDATION SUZANNE ET JEAN EPINAT	Président
IMMO MASUR	Gérant
ACIMA	Administrateur
AFRICAPLANE	Administrateur
ATTIJARIWAFABANK AWB	Administrateur
COMPAGNIE OPTORG	Administrateur
DIGIBAY	Administrateur
HOSPITALITY HOLDING COMPANY H.Co	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC LHM	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
MARJANE HOLDING MARJANE	Administrateur
NAREVA HOLDING NAREVA	Administrateur
NAREVA POWER	Administrateur
OFNA	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN OGM	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Administrateur
ORIENTIS INVEST	Administrateur
PRESTIGE RESORTS	Administrateur
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME SAT	Administrateur
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS SCII	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE DARWA	Administrateur
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER SMI	Administrateur
WAFAB ASSURANCE	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur

M. BASSIM JAI HOKIMI

SOCIÉTÉS	FONCTION
ATLAMED	Président Directeur Général
AM INVEST MOROCCO	Président Directeur Général et représentant d'ATLAMED
COFIMAG	Président Directeur Général
INVOLYS	Président du Conseil d'Administration
GEMA CORP	Administrateur
GEMADEC	Administrateur
SECURIMAG	Administrateur Représentant d'AM Invest Morocco
SOFRENOR	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
EGFI	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
INTEX CO	Administrateur Représentant d'AM Invest Morocco
WATEC	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
3P FUND	Administrateur
AL MADA	Administrateur
SMI	Administrateur
WANA CORP	Administrateur
BJH CORP SARL	Gérant
ANFA PEQ	Gérant
MEDCAP PARTNERS	Administrateur et représentant d'ATLAMED et BJH Corp
Tuyauto Gestamp Morocco	Administrateur

M. YOUSSEF EL HAJJAM

SOCIÉTÉS	FUNCTION
MCM	Administrateur
Nigeim	Administrateur
Manub	Administrateur
REG	Administrateur
Managem Gabon	Administrateur
TMC	Administrateur
Lamilu	Administrateur
Luambo Mining	Administrateur
SMI	Administrateur
CMG	Administrateur
SAMINE	Administrateur
CTT	Administrateur
SMM	Administrateur
MANAGUINEE	Administrateur
Beyla	Administrateur
Managold	Administrateur
Bukima	Administrateur
Manacet	Administrateur

MME NOUFISSA KESSAR

SOCIÉTÉ	FUNCTION	DIRECTION
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTE	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPAGNIE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAUX AERIENS	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPAGNIE MINIERE DES GUEMASSA	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPAGNIE OPTORG	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MANAGEM	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE HOLDING	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
ONAPAR-AMETYS	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
ORIENTIS INVEST	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESTIGE RESORTS	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SMI	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOCIETE DU THERMALISME MAROCAIN	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOPRIAM	Administrateur	CONSEIL D'ADMINISTRATION
ACIMA	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
AKKA GOLD MINING	Représentant permanent de l'administrateur Reminex	CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPAGNIE MINIERE DES GUEMASSA	Représentant permanent de l'administrateur Somifer	CONSEIL D'ADMINISTRATION
DIGIBAY	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE AGADIR FOUNTY	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE AIN SEBAA	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE MARRAKECH	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE RABAT	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARJANE TIKIOUINE	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
ROYAL AIR MAROC	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
RENAULT COMMERCE MAROC	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SAGAX MAGHREB	Représentant permanent de l'administrateur Reminex	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOCIETE IMMOBILIERE SODIGEC	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOCIETE SODIGEC 2	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
TACHEFINE CENTER SA	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
TRACTAFRIC EQUIPMENT MAROC	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
TEXTIBAY	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
VETIBAY	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
WADIS	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION
WADIS II	Représentant permanent de l'administrateur Al Mada	CONSEIL D'ADMINISTRATION

MME AMINA BENKHADRA

SOCIÉTÉS	FONCTION
MANAGEM SA	Administrateur
CMG	Administrateur
SMI	Administrateur

M. SALAHEDDINE KADMIRI

NOMINATION	SOCIETE OU ORGANISME		PAYS
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	SCHIELE MAROC		MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	MDE	MAROC DISTRIBUTION ELECTRIC	MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PROMODEL		MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	S W T	SCHIELE WATER TECHNOLOGIE	MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P B M	POTEAUX BOIS MAROC	MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	OB ELECTRONIQUE		MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	SCHIELE GROUP IMMO		MAROC
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	SCHIELE GROUP BUILDING		MAROC
ADMINISTRATEUR	SELHA	SOCIETE ELECTRONIQUE HAUT ANJOU	FRANCE
ADMINISTRATEUR	F H A	FINANCIERE DU HAUT ANJOU	FRANCE
ADMINISTRATEUR	EINEA		FRANCE
MEDIATEUR ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CGEM	CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DU MAROC	MAROC
CO-PRESIDENT	CEMAES	CONSEIL ECONOMIQUE Maroc - Espagne	MAROC
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FENELEC	FEDERATION NATIONALE DE L'ELECTRICITE DE L'ELECTRONIQUE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	MAROC
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	A P D	ASSOCIATION POUR LE PROGRES DES DIRIGEANTS	MAROC

MME LEILA BENALI

SOCIÉTÉS	FONCTION
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER	Administrateur

Gouvernance de Société Métallurgique d'Imiter « SMI »

- Dénomination sociale : Société Métallurgique d'Imiter « SMI »
- Siège social : Twin center, tour A, angle boulevard Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199, Casablanca – Maroc
- Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'Administration
- Site web : <http://www.managemgroup.com/>
- Date de constitution : 17 novembre 1960
- Durée de vie : La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
- N° Registre du commerce : Immatriculé au RC de Casablanca N° 89.663
- Exercice social Du 1er janvier au 31 décembre.
- Capital social au 30/11/2019
- Le capital social est fixé à 164,5 MMAD.

- Consultation des documents juridiques : Les documents juridiques de la société, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de SMI.
- Objet social : Exploitation minière
- Tribunal compétent en cas de litige : Tribunal de Commerce de Casablanca
- Textes législatifs :
 - De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi 17- 95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, ainsi que par ses statuts.
 - De par son activité, elle est soumise loi n° 33-13 relative aux mines ainsi que ses décret d'applications.
 - De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers.

RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES : INFORMATIONS COMMUNIQUÉES AUX ACTIONNAIRES

Conformément aux exigences réglementaires, SMI informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriées l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Liste des communiqués de presse

	DATE DE PUBLICATION
Indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2019	25/02/2020
Résultats SMI au 31 Décembre 2019	24/03/2020
Indicateurs trimestriels au 31 Mars 2020	25/05/2020
Avis de communiqué post AGO SMI - Juin 2020	29/06/2020
Indicateurs trimestriels au 30 Juin 2020	04/08/2020
Indicateurs semestriels au 30 juin 2020	18/09/2020
Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2020	12/11/2020

I. ACTIVITÉ

1) VENTES :

	31/12/2020	31/12/2019	EVOL° % VS 2019	30/06/2020
Tonnage Kg	139 708	174 421	-19.9%	76 914
Cours \$/oz	20.07	16.08	24.8%	18.46
Parité \$/DH	9.53	9.61	-0.9%	9.78
C.A EXPORT KDH	837 305	840 165	-0.3%	436 421

A fin Décembre 2020, le chiffre d'affaires de SMI s'élève à 855.9MDH contre 851.8MDH réalisé à fin Décembre 2019, soit une hausse de 4.2MDH qui s'explique principalement par l'appréciation du prix moyen de ventes, pour un impact positif de 169.6MDH, néanmoins atténué par un repli des volumes vendus de 19% pour un impact de -167.1MDH

2) COUVERTURE DE L'ARGENT :

a) Bilan de couvertures à fin décembre 2020 :

Le bilan de couverture de l'Argent à fin Décembre 2020 est de -4.2MUUSD détaillé comme suit:

MÉTAUX	AG SMI
Positions Couvertes	2 749 167
Cours moyen d'engagement	18.71
Cours moyen de Clôture	20.24
Bilan de couvertures	-4.2 M\$

b) Engagements de couvertures au 31/12/2020 :

SOUS-JACENT	ANNÉE	PROTECTION (OZ)	COURS DE PROTECTION (\$/OZ)	ENGAGEMENT (OZ)	COURS D'ENGAGEMENT (\$/OZ)
Argent SMI	2 021	2 195 002	19.06	2 321 669	19.41

On note le report des opérations de couvertures d'argent du 4ème trimestre 2020 à l'exercice 2021.

3) PRODUCTION :

	31/12/2020	31/12/2019	EVOL° % VS 2019	30/06/2020
Minerai traité (T)	1 093 792	1 159 261	-5.6%	628 539
Teneur (g Ag/t)	168.2	186.7	-9.9%	160.2
Rendement métal (%)	77.8	81.6	-4.6%	78.3
MÉTAL PRODUIT (KG)	143 133	176 504	-18.9%	78 821

La production d'Argent à fin 2020 connaît une baisse de -19% par rapport à 2019. Ce retard est dû principalement aux facteurs suivants :

- Baisse du tonnage provenant du souterrain affectée d'une part par l'impact de la crise sanitaire, accentué par le contexte social et syndical, sur la production de la mine à cause de la baisse des effectifs. D'autre part, le retard par l'allongement du cycle de préparation et d'exploitation des tailles (réduction des longueurs des structures) ainsi que la démultiplication des structures.
- Baisse de la teneur en raison de l'affaiblissement des structures connues par les fortes teneurs et le retard de l'entrée en exploitations des nouveaux chantiers présentant des teneurs similaires en raison du ralentissement de la mise en œuvre du programme d'exploration ainsi que les difficultés à introduire la sous traitance
- Le retard de la production d'argent provenant du souterrain a été atténué par l'augmentation de la production provenant du traitement des digues.

II. RECHERCHE

Exploration

Le montant des travaux d'exploration, recherche et développement à fin 2020 s'élève à 68 514KDH ;

III. RESULTATS

1) INDICATEURS CLÉS (EN MDH) :

INDICATEURS	31/12/2020	31/12/2019	EVOL° VS 2019	30/06/2020
Chiffre d'affaires	855.9	851.8	4.2	439.8
Excédent Brut d'exploitation	390.8	386.0	4.8	210.0
Résultat d'exploitation	102.3	112.6	-10.3	59.3
Résultat financier	-2.7	-12.5	9.7	-1.4
Résultat courant	99.6	100.1	-0.5	57.9
Résultat Non courant	6.5	-4.7	11.1	4.9
Résultat avant impôt	106.0	95.4	10.6	62.8
Résultat net	97.4	91.1	6.2	60.6
Marge brute autofinancement	379.6	367.6	12.0	208.8
Investissements	170.3	274.0	-103.8	87.5
Effectif	773	790	-17	782

2) COMMENTAIRES :

Résultat d'exploitation

A fin Décembre 2020, le résultat d'exploitation est de l'ordre de +102.3MDH en diminution de 10.3MDH par rapport à l'année précédente. Ceci en raison des effets combinés liés à la baisse de la production et la hausse du cash cost en conséquence. Ces impacts ont partiellement été compensés par l'appréciation du prix moyen de ventes ainsi que le gain réalisé sur les initiatives mises en place dans le cadre de l'excellence opérationnelle de la mine d'Imiter.

Résultat financier

Le résultat financier est de -2.7MDH à fin Décembre 2020 contre -12.5MDH à fin Décembre 2019 soit une amélioration de 9.7MDH qui résulte principalement de l'impact positif du bilan de change et produits d'intérêts ainsi que la baisse des charges financières.

Résultat net

A fin 2020, le résultat net s'établit à +97.4MDH contre +91.1MDH à fin 2019, soit une hausse de 6.2MDH qui se rationalise comme suit :

- Variation du résultat d'exploitation : -10.3MDH
- Variation du résultat financier : +9.7MDH
- Variation du résultat non courant : +11.1MDH (Essentiellement la baisse de la provision pour maladies professionnelles et remboursement du Draw back)
- Effet impôts : -4.3MDH

Investissements

A fin Décembre 2020, le montant des investissements s'élève à 170.3MDH, détaillé comme suit :

Recherche & développement	68.5 MDH
Infrastructures	76.5 MDH
Investissements physiques	25.2 MDH

INDICATEURS	31/12/2020	31/12/2019	EVOL° EN MDH VS 2019
Capitaux propres	1 284.8	1 187.4	97.4
Fonds de roulement	506.0	293.7	212.4
Besoin en fonds de roulement	693.4	314.8	378.7
BFR exploitation (!)	261.8	297.0	-35.2
Endettement financier (***)	-244.2	3.3	-247.6
fonds accordés par le Groupe	56.2	0.0	56.2

(!) En dehors du CCA

(***) Endettement externe + trésorerie passif - trésorerie actif +/- comptes courants d'associés

A fin décembre 2020, les capitaux propres enregistrent une hausse de 97.4MDH par rapport à fin 2019 s'expliquant par le résultat net à fin Décembre ;
Le fonds de roulement à fin Décembre 2020 affiche une augmentation de 212.4MDH détaillée ci-dessous :

VARIATION DU FINANCEMENT PERMANENT	93.0 MDH
Résultat net	97.4 MDH
Reprises / provisions pour risques et charges	-4.4 MDH
VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	-119.4 MDH
Investissements	170.3 MDH
Récupération de créances immobilisées	-2.9 MDH
VNA des immo° cédées	-0.1 MDH
Dotations d'amortissements	-286.6 MDH

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation à fin Décembre 2020 enregistre une baisse de 35.2MDH expliquée comme suit :

VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	14.8 MDH
Stocks	21.5 MDH
Comptes clients	-80.9 MDH
Etat débiteur	22.5 MDH
Personnel débiteur	1.3 MDH
Comptes de régularisation - actif	51.2 MDH
Ecart de Conversion actif	-0.8 MDH
VARIATION DU PASSIF CIRCULANT	50.0 MDH
Fournisseurs et comptes rattachés	38.3 MDH
Etat créditeur	8.8 MDH
Personnel créditeur	2.7 MDH
Organismes sociaux	-3.7 MDH
Autres provisions pour risques et charges	-0.8 MDH
Ecart de conversion-Passif	4.9 MDH

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application de la loi 15-95 formant Code de Commerce, telle que complétée par la loi 32-10, sur les délais de paiement, nous vous communiquons ci-dessous la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs en MDH

DETTES NON ÉCHUES	DETTES ÉCHUES	>90		0-30		31-60		61-90	
		DETTES FOURNISSEURS	PROVISIONS INTÉRÊTS	DETTES FOURNISSEURS	PROVISIONS INTÉRÊTS	DETTES FOURNISSEURS	PROVISIONS INTÉRÊTS	DETTES FOURNISSEURS	PROVISIONS INTÉRÊTS
19.7	36.5	7.9	1.1	46.7	0.0	0.9	0.0	0.6	0.0

Le montant des dettes échues de plus 90 jours est constitué principalement par des factures litigieuses.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

- Poursuivre les efforts d'amélioration des performances de SMI :
 - Améliorer la performance au fond pour faire face à l'évolution de la morphologie du gisement (Dispersion des chantiers, faible puissance et extension des structures minéralisées)
 - Stabiliser et consolider les performances de traitement des digues
 - Poursuivre le plan de rationalisation des charges et d'amélioration des performances opérationnelles
- Démarrer et réussir l'exploitation et la production à partir des carrières
- Poursuivre le programme d'exploration

BILAN (ACTIF)

		BILAN (actif) (modèle normal)			Exercice Clos le 31/12/2020	
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT	
		BRUT	AMORTISSEMENTS	NET	NET	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	3 685 190,04	3 603 500,04	81 690,00	108 920,00	
Frais préliminaires		1 639 876,34	1 639 876,34	0,00	0,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 045 313,70	1 963 623,70	81 690,00	108 920,00	
Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00	0,00	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	1 430 513 071,66	1 404 334 720,06	26 178 351,60	34 730 584,44	
Immobilisation en recherche et développement		1 404 065 243,36	1 404 065 243,33	0,03	34 680 584,44	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires		878 906,85	269 476,73	609 430,12	50 000,00	
Fonds commercial		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres immobilisations incorporelles		25 568 921,45	0,00	25 568 921,45	0,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	2 787 421 386,06	2 103 974 000,14	683 447 385,92	791 327 543,74	
Terrains		13 918 198,00	0,00	13 918 198,00	13 918 198,00	
Constructions		1 558 671 284,11	1 154 692 560,74	403 978 723,37	456 748 275,98	
Installations techniques, matériel et outillage		843 115 313,43	629 160 855,98	213 954 457,45	241 472 168,18	
Matériel de transport		315 917 415,87	285 148 744,22	30 768 671,65	55 314 970,93	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		38 954 557,48	34 971 839,20	3 982 718,28	5 669 710,41	
Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations corporelles en cours		16 844 617,17	0,00	16 844 617,17	18 204 220,24	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(D)	100 814 495,75	0,00	100 814 495,75	103 714 495,75	
Prêts immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres créances financières		100 814 495,75	0,00	100 814 495,75	103 714 495,75	
Titres de participation		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	(E)	0,00		0,00	0,00	
Diminution des créances immobilisées		0,00		0,00	0,00	
Augmentation des dettes de financement		0,00		0,00	0,00	
TOTAL I (A + B + C + D + E)		4 322 434 143,51	3 511 912 220,24	810 521 923,27	929 881 543,93	
STOCKS	(F)	168 472 737,15	4 353 026,12	164 119 711,03	142 668 513,99	
Marchandises		0,00	0,00	0,00	0,00	
Matières et fournitures consommables		79 860 910,50	4 353 026,12	75 507 884,38	73 255 177,13	
Produits en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits intermédiaires et produits résiduels		0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits finis		88 611 826,65	0,00	88 611 826,65	69 413 336,86	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(G)	809 701 609,49	164 642,91	809 536 966,58	345 296 872,95	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		5 907 041,38	0,00	5 907 041,38	4 517 257,15	
Clients et comptes rattachés		115 471 956,41	164 642,91	115 307 313,50	197 601 511,47	
Personnel - Débiteur		9 643 690,85	0,00	9 643 690,85	8 332 248,05	
Etat - Débiteur		116 792 558,18		116 792 558,18	94 280 376,16	
Comptes d'associés		487 889 126,74	0,00	487 889 126,74	17 754 126,74	
Autres débiteurs		257 225,00	0,00	257 225,00	257 185,00	
Comptes de régularisation-Actif		73 740 010,93		73 740 010,93	22 554 168,38	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(H)	0,00	0,00	0,00	0,00	
ECART DE CONVERSION - ACTIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	(I)	216 116,09		216 116,09	990 003,31	
TOTAL II (F + G + H + I)		978 390 462,73	4 517 669,03	973 872 793,70	488 955 390,25	
TRESORERIE - ACTIF		7 822 405,10	0,00	7 822 405,10	7 166 103,50	
Chèques et valeurs à encaisser		0,00	0,00	0,00	0,00	
Banques, T.G et C.C.P. débiteurs		3 044 842,39	0,00	3 044 842,39	2 379 876,79	
Caisses, Régies d'avances et accreditifs		4 777 562,71	0,00	4 777 562,71	4 786 226,71	
TOTAL III		7 822 405,10	0,00	7 822 405,10	7 166 103,50	
TOTAL GENERAL I + II + III		5 308 647 011,34	3 516 429 889,27	1 792 217 122,07	1 426 003 037,68	

		BILAN (passif) (modèle normal)		Exercice Clos le 30/06/2020
PASSIF			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou personnel (1)			164 509 000,00	164 509 000,00
- Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé.....			16 450 900,00	16 450 900,00
- Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			16 450 900,00	16 450 900,00
Autres réserves			413 073 444,98	413 073 444,98
Report à nouveau (2)			593 337 968,23	502 193 547,66
Résultats nets en Instance d'affectation (2)				
Résultat net de l'exercice (2)			97 384 128,23	91 144 420,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(A)	1 284 755 441,44	1 187 371 313,21
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS		(B)		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition				
Provisions réglementées pour investissements				
Provisions réglementées pour reconstitution des gisements				
Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements				
Autres provisions réglementées				
DETTES DE FINANCEMENT		(C)		
Emprunts Obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Avances de l'Etat				
Dettes rattachées à des participations et billets de fonds				
Avances reçues et comptes courants bloqués				
Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES		(D)	31 808 709,00	36 186 940,00
Provisions pour risques			31 808 709,00	36 186 940,00
Provisions pour charges				
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF		(E)		
Augmentation des créances Immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)			1 316 564 150,44	1 223 558 253,21
DETTES DU PASSIF CIRCULANT		(F)	274 978 482,31	172 899 877,72
Fournisseurs et comptes rattachés			106 081 715,04	112 267 442,08
Clients créditeurs, avances et acomptes			44 457 500,00	
Personnel - Crédeur			16 955 160,08	14 265 444,09
Organismes Sociaux			10 350 422,45	14 067 001,41
Etat - Crédeur			39 228 768,25	30 447 542,02
Comptes d'associés - Crédeurs			56 243 432,90	
Autres Créanciers				
Comptes de régularisation-Passif			1 661 483,59	1 852 448,12
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		(G)	216 116,09	990 003,31
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)		(H)	5 231 946,68	305 976,96
TOTAL II (F + G + H)			280 426 545,08	174 195 857,99
TRÉSORERIE - PASSIF				
Crédits d'escompte				
Crédits de Trésorerie			125 000 000,00	10 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)			70 226 426,55	18 248 926,48
TOTAL III			195 226 426,55	28 248 926,48
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III			1 792 217 122,07	1 426 003 037,68

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

		COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)		Exercice Clos le 31/12/2020		
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS 2			
EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION				
		Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Ventes de biens et services produits	855 931 215,81	0,00	855 931 215,81	851 770 635,65
		Variation de stocks de produits(±) (1)	19 198 489,79	0,00	19 198 489,79	32 289 973,76
	I	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.	159 256 615,64	0,00	159 256 615,64	195 595 411,20
		Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres produits d'exploitation	98 162,81	0,00	98 162,81	0,00
		Reprises d'exploitation; transferts de charges.	2 926 249,95	0,00	2 926 249,95	2 721 138,73
		TOTAL I	1 037 410 734,00	0,00	1 037 410 734,00	1 082 377 159,34
		CHARGES D'EXPLOITATION				
		Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	322 409 294,50		322 409 294,50	361 151 801,11
		Autres charges externes	105 228 376,63	589 785,07	105 818 161,70	107 633 174,57
	II	Impôts et taxes	2 880 421,78	5 991,45	2 886 413,23	3 378 375,18
	Charges de personnel	212 498 214,33	0,00	212 498 214,33	221 486 725,17	
	Autres charges d'exploitation	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	
	Dotations d'exploitation	291 011 658,10	0,00	291 011 658,10	275 653 488,87	
	TOTAL II	934 507 965,34	595 776,52	935 103 741,86	969 783 564,90	
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			102 306 992,14	112 593 594,44	
FINANCIER		PRODUITS FINANCIERS				
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	0,00	0,00	0,00	0,00
	IV	u Gains de change	12 702 754,85	0,00	12 702 754,85	1 623 002,09
		u Intérêts et autres produits financiers	7 355 675,02	0,00	7 355 675,02	3 587 958,86
		u Reprises financières; transfert de charges	990 003,31	0	990 003,31	348 123,09
		TOTAL IV	21 048 433,18	0,00	21 048 433,18	5 559 084,04
		CHARGES FINANCIERES				
		Charges d'intérêts	6 776 657,16	0,00	6 776 657,16	8 622 990,93
	V	Pertes de change	16 796 973,54	0,00	16 796 973,54	8 430 463,06
		Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
		Dotations financières	216 116,09	0,00	216 116,09	990 003,31
	TOTAL V	23 789 746,79	0,00	23 789 746,79	18 043 457,30	
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-2 741 313,61	-12 484 373,26	
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			99 565 678,53	100 109 221,18	

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

		COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)		Exercice Clos le 31/12/2020		
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS 2			
NON COUTANT	VII	RESULTAT COURANT (REPORTS)			99 565 678,53	100 109 221,18
		PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	80 537,10	0,00	80 537,10	0,00
		Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
	VIII	Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres produits non courants	3 684 580,71	0,00	3 684 580,71	203 799,38
		Reprises non courantes; transferts de charges	36 086 940,00	0,00	36 086 940,00	32 157 552,00
		TOTAL VIII	39 852 057,81	0,00	39 852 057,81	32 361 351,38
		CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	57 047,11	0,00	57 047,11	0,00
		Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
	IX	Autres charges non courantes	1 631 300,00	0,00	1 631 300,00	951 754,99
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	31 708 709,00	0,00	31 708 709,00	36 086 940,00
		TOTAL IX	33 397 056,11	0,00	33 397 056,11	37 038 694,99
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII±IX)			6 455 001,70	-4 677 343,61
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)			106 020 680,23	95 431 877,57
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	8 636 552,00	0,00	8 636 552,00	4 287 457,00	
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			97 384 128,23	91 144 420,57	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 098 311 224,99	1 120 297 594,76	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 000 927 096,76	1 029 153 174,19	
XVI	RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)			97 384 128,23	91 144 420,57	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (MODÈLE NORMAL)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN						Au 31/12/2020
1	Financement Permanent		1 316 564 150,44	1 223 558 253,21		93 005 897,23
2	Moins actif immobilisé		810 521 923,27	929 881 543,93		119 359 620,66
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A)	506 042 227,17	293 676 709,28		212 365 517,89
4	Actif circulant		973 872 793,70	488 955 390,25	484 917 403,45	
5	Moins Passif circulant		280 426 545,08	174 195 857,99		106 230 687,09
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B)	693 446 248,62	314 759 532,26	378 686 716,36	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	(B)	-187 404 021,45	-21 082 822,98		166 321 198,47

II. EMPLOIS ET RESSOURCES						Au 31/12/2020
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT		
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	(A)	506 042 227,17	293 676 709,28		212 365 517,89	
AUTOFINANCEMENT	(A)		379 641 039,22		367 636 404,58	
• Capacité d'autofinancement			379 641 039,22		367 636 404,58	
• Distributions de bénéfices						
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		2 980 537,10			
• Cession d'immobilisations incorporelles						
• Cession d'immobilisations corporelles			80 537,10			
• Cession d'immobilisations financières						
• Récupération sur créances immobilisées			2 900 000,00			
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	(C)					
• Augmentations de capital, apports						
• Subventions d'investissement						
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (nettes de primes de remboursement)	(D)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			382 621 576,32		367 636 404,58	
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)						
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(E)	170 256 058,43		273 906 959,28		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		68 514 451,39		58 138 059,33		
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		101 741 607,04		213 668 899,95		
• Acquisitions d'immobilisations financières						
• Augmentations des créances immobilisées				2 100 000,00		
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES	(F)					
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)					
EMPLOIS EN NON-VALEURS	(H)			136 150,00		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		170 256 058,43		274 043 109,28		
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		378 686 716,36		114 092 154,40		
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			166 321 198,47		20 498 859,10	
TOTAL GENERAL		548 942 774,79	548 942 774,79	388 135 263,68	388 135 263,68	

↗ Augmentations
↘ Diminutions

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)				Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	
				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises en l'état		
	2	-	Achats revendus de marchandises		
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 034 386 321,24	1 079 656 020,61
	3		Ventes de biens et services produits	855 931 215,81	851 770 635,65
	4		Variation stocks de produits	19 198 489,79	32 289 973,76
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	159 256 615,64	195 595 411,20
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	428 227 456,20	468 784 975,68
	6		Achats consommés de matières et fournitures	322 409 294,50	361 151 801,11
	7		Autres charges externes	105 818 161,70	107 633 174,57
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	606 158 865,04	610 871 044,93
	8	+	Subventions d'exploitation		
V	9	-	Impôts et taxes	2 886 413,23	3 378 375,18
	10	-	Charges de personnel	212 498 214,33	221 486 725,17
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	390 774 237,48	386 005 944,58
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+	Autres produits d'exploitation	98 162,81	
	12	-	Autres charges d'exploitation	480 000,00	480 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 926 249,95	2 721 138,73
	14	-	Dotations d'exploitation	291 011 658,10	275 653 488,87
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	102 306 992,14	112 593 594,44
VII		±	RESULTAT FINANCIER	-2 741 313,61	-12 484 373,26
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ OU -)	99 565 678,53	100 109 221,18
IX		±	RESULTAT NON COURANT	6 455 001,70	-4 677 343,61
	15	-	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	8 636 552,00	4 287 457,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	97 384 128,23	91 144 420,57

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Bénéfice +	97 384 128,23	91 144 420,57
			Perte -		
	2	+	Dotation d'exploitation [1]	286 658 631,98	272 562 596,01
	3	+	Dotations financières [1]		
	4	+	Dotations non courantes [1]	31 708 709,00	36 086 940,00
	5	-	Reprises d'exploitation. [2]		
	6	-	Reprises financières [2]		
	7	-	Reprises non courantes [2] [3]	36 086 940,00	32 157 552,00
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	80 537,10	
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	57 047,11	
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	379 641 039,22	367 636 404,58
	10	-	Distributions de bénéfices		
II			AUTOFINANCEMENT	379 641 039,22	367 636 404,58

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

II Bis - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite soustractive)				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) +	390 774 237,48	386 005 944,58
			INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE) -		
	2	+	Autres produits d'exploitation	98 162,81	
	3	-	Autres charges d'exploitation	480 000,00	480 000,00
	4	+	Reprises d'exploitation; transferts de charges	2 926 249,95	2 721 138,73
	5	-	Dotations d'exploitation	4 353 026,12	3 090 892,86
	6	+	Produits financiers	21 048 433,18	5 559 084,04
	7	-	Charges financières	23 789 746,79	18 043 457,30
	8	+	Produits non courants	3 684 580,71	203 799,38
	9	-	Charges non courantes	1 631 300,00	951 754,99
	10	-	Impôts sur les résultats	8 636 552,00	4 287 457,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	379 641 039,22	367 636 404,58
	11	-	Distributions de bénéfices		
II			AUTOFINANCEMENT	379 641 039,22	367 636 404,58

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	Au 31/12/2020
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs Les non valeurs correspondent aux frais d'augmentation du capital et les frais d'acquisition des immobilisations.	
2. Immobilisations incorporelles Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et/ou de production.	
3. Immobilisations corporelles Elles sont inscrites au coût d'acquisition et/ou de production.	
4. Immobilisations financières Comprenant les prêts, les dépôts et cautionnements et les bons de trésor comptabilisés à leur valeur nominale	
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks : <ul style="list-style-type: none"> • Les stocks consommables sont évalués à leur prix d'achat majoré le cas échéant des frais accessoires réels d'achats. • Les stocks de minerais sont évalués au coût de production déterminé sur la base des charges d'exploitation de l'exercice. Ce coût ne comprend pas les charges du siège, les amortissements des non valeurs, les amortissements des immobilisations incorporelles, les frais financiers et les provisions pour dépréciation. • Le coût du stock est comparé à la valeur nette de réalisation. Le stock est comptabilisé pour la valeur la plus faible des deux 	
2. Créances : Les créances sont enregistrées à leur valeur d'entrée évaluée au cours de la date de transaction	
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissement <ul style="list-style-type: none"> • Les immobilisations en non valeurs sont amorties sur 5 ans. • Les frais de R&D sont amortis sur la durée d'utilité correspondant à la durée d'exploitation estimée des réserves découvertes. • Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de vie économique probable. 	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation A la date d'inventaire, la valeur actuelle (estimée en cas d'indice perte de valeur identifié) est comparée à la valeur d'entrée ou à la VNC pour les éléments amortissables, seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité: → sous forme d'amortissements exceptionnels, si elles ont un caractère définitif → sous forme de provisions pour dépréciation, si elles n'ont pas un caractère définitif.	
Compte tenu de la valorisation boursière de la société, soit 3 362,5 MMAD, calculée à la date d'établissement de ces états de synthèse, soit le 04 Mars 2021, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté au 31/12/2020 sur les immobilisations corporelles.	
Cette situation est confortée notamment par la hausse du cours de l'argent qui a connu une augmentation de 27% sur l'exercice.	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées : Ces méthodes sont conformes aux textes de lois:	
IV. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	
En l'absence de règles comptables relatives au traitement des instruments dérivés applicables aux contrats de ventes à terme, La société métallurgique d'Imiter (SMI), par référence aux principes de prudence et de spécialisation des exercices a constaté pour les contrats de couverture des métaux, des provisions pour risques et charges couvrants:	
1. Les moins values latentes qui découleraient d'une sur-couverture, résultant des différences entre les volumes de ventes à terme des métaux prévus aux contrats et ceux de la production prévisionnelle et ce, sur la période couverte.	
V. PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	
1. Dettes du passif circulant : Les dettes relatives aux créanciers étrangers sont enregistrées à leur valeur d'entrée selon les cours de facturation.	
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges Les provisions pour risques et charges correspondent aux pertes de change latentes constatées sur les dettes et les créances libellées en devises et converties au taux de clôture.	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif : Les dettes libellées en devises sont converties aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont constatées dans le CPC par le biais de provisions financières. Les gains latents ne sont pas constatés dans le CPC.	

ETAT DES DEROGATIONS

Au 31/12/2020

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Au 31/12/2020

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	

DETAIL DES NON-VALEURS

Au 31/12/2020

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211	FRAIS PRELIMINAIRES	1 639 876,34
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	1 639 876,34
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	2 045 313,70
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	491 934,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	1 553 379,70
213	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	2 045 313,70
2130	Primes de remboursement des obligations	491 934,00
	TOTAL	3 685 190,04

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES								Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	3 685 190,04							3 685 190,04
Frais préliminaires	1 639 876,34							1 639 876,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70							2 045 313,70
Primes de remboursement d'obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 361 299 332,67		68 514 451,39	699 287,60				1 430 513 071,66
Immobilisation en recherche et développement	1 361 119 713,42		42 945 529,94					1 404 065 243,36
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	179 619,25			699 287,60				878 906,85
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles			25 568 921,45					25 568 921,45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 686 459 603,72	10 999 442,79	90 742 164,25	3 887 165,68	80 537,10		4 586 453,28	2 787 421 386,06
Terrains	13 918 198,00							13 918 198,00
Constructions	1 481 372 420,41	132 449,00	76 541 857,70	624 557,00				1 558 671 284,11
Installations techniques, matériel et outillage	820 672 535,80	6 905 169,23	14 200 306,55	1 337 301,85				843 115 313,43
Matériel de transport	313 637 815,79	434 830,35		1 925 306,83	80 537,10			315 917 415,87
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	38 654 413,48	300 144,00						38 954 557,48
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours	18 204 220,24	3 226 850,21					4 586 453,28	16 844 617,17

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
NATURE	CUMUL D'AMORTISSEMENT DÉBUT EXERCICE (1)	DOTATION DE L'EXERCICE (2)	AMORTISSEMENTS S/IMMOBILISATIONS SORTIES (3)	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE (4) = 1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS		3 576 270,04		3 603 500,04
Frais préliminaires		1 639 876,34		1 639 876,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 936 393,70	27 230,00	1 963 623,70
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 326 568 748,23	77 765 971,83		1 404 334 720,06
Immobilisation en recherche et développement	1 326 439 128,98	77 626 114,35		1 404 065 243,33
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	129 619,25	139 857,48		269 476,73
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 132 059,98	208 865 430,15	23 489,99	2 103 974 000,14
Terrains				
Constructions	1 024 624 144,43	130 068 416,31		1 154 692 560,74
Installations techniques, matériel et outillage	579 200 367,62	49 960 488,36		629 160 855,98
Matériel de transport	258 322 844,86	26 849 389,35	23 489,99	285 148 744,22
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	32 984 703,07	1 987 136,13		34 971 839,20
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS							Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020
DATE DE CESSIION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS"	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSIION	PLUS- VALUES	MOINS- VALUES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22+						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23+	80 537,10	23 489,99	57 047,11	80 537,10	23 489,99	
01/03/2020	23405000	80 537,10	23 489,99	57 047,11	80 537,10	23 489,99	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	24+ & 25+						
TOTAL		80 537,10	23 489,99	57 047,11	80 537,10	23 489,99	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION							Au 31/12/2020		
RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE 9
						DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	SITUATION NETTE 7	
TOTAL									

NEANT

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	36 186 940,00			31 708 709,00			36 086 940,00	31 808 709,00
SOUS TOTAL (A)	36 186 940,00			31 708 709,00			36 086 940,00	31 808 709,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 090 892,86	4 353 026,12			2 926 249,95			4 517 669,03
5. Autres provisions pour risques et charges	990 003,31		216 116,09			990 003,31		216 116,09
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	4 080 896,17	4 353 026,12	216 116,09		2 926 249,95	990 003,31		4 733 785,12
TOTAL (A+B)	40 267 836,17	4 353 026,12	216 116,09	31 708 709,00	2 926 249,95	990 003,31	36 086 940,00	36 542 494,12

TABLEAU DES CREANCES

Au 31/12/2020

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVICES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTRE-PRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	100 814 495,75	3 514 495,75	97 300 000,00					
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	100 814 495,75	3 514 495,75	97 300 000,00					
DE L'ACTIF CIRCULANT	809 701 609,49	49 334 280,41	760 367 329,08		101 872 561,30	126 436 249,03	499 169 975,28	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 907 041,38		5 907 041,38					
Clients et comptes rattachés	115 471 956,41	1 904 819,51	113 567 136,90		101 872 561,30		11 280 848,54	
Personnel	9 643 690,85		9 643 690,85			9 643 690,85		
Etat	116 792 558,18	47 429 460,90	69 363 097,28			116 792 558,18		
Comptes d'associés	487 889 126,74		487 889 126,74				487 889 126,74	
Autres débiteurs	257 225,00		257 225,00					
Comptes de régularisation-Actif	73 740 010,93		73 740 010,93					

TABLEAU DES DETTES

Au 31/12/2020

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	274 978 482,31	827 341,49	274 151 140,82		105 046 053,00	49 579 190,70	70 581 564,08	
Fournisseurs et comptes rattachés	106 081 715,04	827 341,49	105 254 373,55		4 345 120,10		26 124 064,08	
Clients créditeurs, avances et acomptes	44 457 500,00		44 457 500,00		44 457 500,00		44 457 500,00	
Personnel	16 955 160,08		16 955 160,08					
Organismes sociaux	10 350 422,45		10 350 422,45			10 350 422,45		
Etat	39 228 768,25		39 228 768,25			39 228 768,25		
Comptes d'associés	56 243 432,90		56 243 432,90		56 243 432,90			
Autres créanciers								
Comptes de régularisation - Passif	1 661 483,59		1 661 483,59					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Au 31/12/2020

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données		Néant			
Sûretés reçues		Néant			

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL			Au 31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT	
Avals et cautions	14 504 000,00	15 994 000,00	
Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires	39 134 333,00	35 462 000,00	
Autres engagements donnés			
-			
-			
- Couvertures métaux : Pertes Latentes	Néant	Néant	
-			
-			
TOTAL (1)	53 638 000,00	51 456 000,00	

(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées...

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL			Au 31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT	
Avals et cautions	Néant	1 200 000,00	
Autres engagements reçus	Néant	Néant	
-			
-			
TOTAL		1 200 000,00	

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL										
RUBRIQUES	DATE DE LA 1ÈRE ÉCHÉANCE	DURÉE DU CONTRAT EN MOIS	VALEUR ESTIMÉE DU BIEN À LA DATE DU CONTRAT	DURÉE THÉORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	CUMUL DES EXERCICES PRÉCÉDENTS DES REDEVANCES	MONTANT DE L'EXERCICE DES REDEVANCES	REDEVANCES RESTANT À PAYER		PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL EN FIN DE CONTRAT	OBSERVATIONS
							A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

NEANT

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (CHARGES)

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (charges)		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	Achats revendus de marchandises		
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises	(±)	
	TOTAL	11 974 668,32	
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	Achats de matières premières		
	Variation des stocks de matières premières	(±)	
	Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages.	146 054 527,10	146 454 706,21
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages.	(±) -3 679 483,42	211 204,20
	Achats non stockés de matières et fournitures	56 107 960,45	62 707 265,90
	Achats de travaux, études et prestations de service	123 926 290,37	151 778 624,80
	TOTAL	322 409 294,50	361 151 801,11
613/614	Autres charges externes		
	Locations et charges locatives	7 793 653,62	7 897 892,43
	Redevances de crédit-bail		642 180,60
	Entretien et réparations	1 971 910,50	1 788 509,70
	Primes d'assurances	7 967 439,71	9 043 571,36
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	784 085,29	1 697 110,03
	Redevances pour brevets, marques, droits...	58 854 169,21	59 858 487,75
	Transports	17 689 611,84	15 270 805,02
	Déplacements, missions et réceptions	4 427 221,65	6 746 705,94
	Reste du poste des autres charges externes	6 330 069,88	4 687 911,74
	TOTAL	105 818 161,70	107 633 174,57
617	Charges du personnel		
	Rémunérations du personnel	122 202 919,21	129 483 755,48
	Charges sociales	45 337 683,20	46 917 574,96
	Reste du poste des charges de personnel	44 957 611,92	45 085 394,73
	TOTAL	212 498 214,33	221 486 725,17
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	480 000,00	480 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	TOTAL	480 000,00	480 000,00
	CHARGES FINANCIERES		
638	Autres charges financières		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement."		
	Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL		
	CHARGES NON COURANTES		
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	Pénalités et amendes fiscales ou pénales		
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	1 631 300,00	951 754,99
	TOTAL	1 631 300,00	951 754,99

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (produits)

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	TOTAL		
712	Ventes des biens et services produits		
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger	(±) 837 676 576,22	840 938 463,34
	Ventes de services au Maroc		
	Ventes de services à l'étranger	(±)	
	Redevances pour brevets, marques, droits...		
	Reste du poste des ventes et services produits	18 254 639,59	10 832 172,31
	TOTAL	855 931 215,81	851 770 635,65
713	Variation des stocks de produits		
	Variation des stocks de biens produits	(±) 19 198 489,79	32 289 973,76
	Variation des stocks des services produits	(±)	
	Variation des stocks des produits en cours	(±)	
	TOTAL	19 198 489,79	32 289 973,76
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste (produits divers)	98 162,81	
	TOTAL	98 162,81	
719	Reprises d'exploitation; transferts de charges		
	Reprises d'exploitation	2 926 249,95	2 721 138,73
	Transferts de charges		
	TOTAL	2 926 249,95	2 721 138,73
	PRODUITS FINANCIERS		
738	intérêts et autres produits financiers		
	Intérêts et produits assimilés	4 862 793,13	1 167 537,48
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement.		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	2 492 881,89	2 420 421,38
	TOTAL	7 355 675,02	3 587 958,86

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL		AU 31/12/2020	
	INTITULE	MONTANT	MONTANT
I	RESULTAT NET COMPTABLE		
	• Bénéfice net	97 384 128,23	
	• Perte nette		
II	REINTEGRATIONS FISCALES	52 319 929,32	
	1. Courantes		
	• Cadeaux	67 840,00	
	• Dons non déductibles	1 375 814,00	
	• Ecart de Conversion Passif Année 2020.	5 231 946,68	
	• Provision Pour Dépréciation du Stock.	4 353 026,12	
	• Charges sur exercices antérieurs	595 776,52	
	• Amort et ou redevances non déductible	350 265,00	
	TOTAL DES RÉINTEGRATIONS COURANTES	11 974 668,32	
	2. Non Courantes		
	• Provision pour risque	31 708 709,00	
	• Autres charges non courantes non déductibles		
	• Impôt sur les résultat	8 636 552,00	
	TOTAL DES RÉINTEGRATIONS NON COURANTES	40 345 261,00	
III	DEDUCTIONS FISCALES		39 319 166,91
	1. Courantes		
	• Reprise provisions sur stock		2 926 249,95
	• Reprise écart de conversion Passif 2019.		305 976,96
	TOTAL DES DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		3 232 226,91
	2. Non Courantes		
	• reprise propres assureur		36 086 940,00
	TOTAL DES DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		36 086 940,00
	TOTAL	149 704 057,55	39 319 166,91
IV	RESULTAT BRUT FISCAL		MONTANTS
	Bénéfice brut si T1 → T2 (A)		110 384 890,64
	Déficit brut fiscal si T1 ← T2 (B)		
	• Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
	• Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
V	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	67 937 455,38	
	• Exercice N-4		
	• Exercice N-3		
	• Exercice N-2		
	• Exercice N-1	67 937 455,38	
	• Déficit absorbé sur les amortissements indéfiniment reportables		
VI	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	67 937 455,38	
	Bénéfice net fiscal (A-C)		42 447 430,00
	ou		
	Déficit net fiscal (B)		
VII	CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS		MONTANTS
VIII	CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER FISCALEMENT		
	• Exercice N-4		
	• Exercice N-3		
	• Exercice N-2		
	• Exercice N-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

Au 31/12/2020

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANTS
Résultat courant d'après C.P.C.	(±)	99 565 678,53
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	11 974 668,32
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	3 232 226,91
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	108 308 119,94
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	-140.000,00
Résultat courant après impôts	(=)	108.448.119,94

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

-
- Néant
-
-
-
-
-

PASSIF EVENTUELS

Au 31/12/2020

NATURE DES CHANGEMENTS

NÉANT

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL MONTANT DU CAPITAL : DH

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL (Montant du capital : Dh)									Au 31/12/2020
NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSO- CIÉS (1) 1	ADRESSE 2	N°IF	N° CIN OU CE	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINALE DE CHAQUE AC- TION OU PART SOCIALE 5	MONTANT DU CAPITAL		
				EXERCICE PRÉCÉDENT 3	EXERCICE ACTUEL 4		SOUSCRIT 6	APPELÉ 7	LIBÉRÉ 8
MANAGEM	TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1085091		1320360	1320360	100,00	132 036 000,00	132 036 000,00	132 036 000,00
AUTRES PORTEURS				324636	324636	100,00	32 463 600,00	32 463 600,00	32 463 600,00
CIE DE TIFNOUT TIRANIMINE	TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1086122		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
SFGP	60 RUE D'ALGER CASABLANCA	1085081		1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
SIGER	5 AV LA PRINCESSE LALLA MERYEM RABAT			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
TOUMI IMAD	TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ABARRO ABDELAZIZ	7, RUE DES SAPINS CASABLANCA			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BENYAKHLEF RA- CHID	ATTJARIWAFI BANK AG. MASOUR EDDAHBI CASA			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
LOUALI AHMED	55, LOT BONVILLARD SOUISSI RABAT			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BASSIM JAI HOKIMI	3, ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASA- BLANCA			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BENKHADRA AMINA	39, RUE CADI AHMED MOULINE SOU- ISSI RABAT			1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ALJ OMAR	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE			17	17	100,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
ALJ MOHAMED	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE			17	17	100,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
JABRI TOURIA	BP N° 13005 CASA PRINCIPALE			51	51	100,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
				1 645 090,00	1 645 090,00		164 509 000,00	164 509 000,00	164 509 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE					Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020
NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS T.V.A. DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3) = 4	
A. T.V.A. FACTURÉE		30 745 769,48	30 745 769,48		
B. T.V.A. RÉCUPÉRABLE	66 975 673,44	68 367 339,02	30 745 769,48	104 597 242,98	
Crédit antérieur	61 073 211,62		-38 201 700,09	99 274 911,71	
sur charges	4 633 466,26	39 659 356,55	39 520 909,05	4 771 913,76	
sur immobilisations	1 268 995,56	28 707 982,47	29 426 560,52	550 417,51	
C T.V.A. DUE OU CRÉDIT DE T.V.A. = (A-B)	-66 975 673,44			-104 597 242,98	

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
			Au 31/12/2020
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision AGO du..... 25/06/2020		Réserve légale	
Report à nouveau	502 193 547,66	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice 2019	91 144 420,57	Dividendes (affectés après distribution à l'augmentation du Capital social)	
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations (en instance d'affectation)	
Autres prélèvements		Report à nouveau	593 337 968,23
TOTAL A	593 337 968,23	TOTAL B	593 337 968,23

TOTAL A = TOTAL B

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES			
NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N - 2	EXERCICE N - 1	EXERCICE N
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins Immobilisations en non-valeurs	1 096 226 892,64	1 187 371 313,21	1 284 673 751,44
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	678 058 658,37	851 770 635,65	855 931 215,81
2. Résultat avant impôts	-175 372 978,22	95 431 877,57	106 020 680,23
3. Impôts sur les résultats	3 462 500,00	4 287 457,00	8 636 552,00
4. Bénéfices distribués	143 122 830,00		
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (POUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ET S.A.R.L.)			
• Résultat net par action ou part sociale	**NEANT**		59,20
• Bénéfices distribués par action ou part sociale			
PERSONNEL			
• Montant des salaires bruts de l'exercice	137 106 521,57	129 483 755,48	122 202 919,21
• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	827,00	790,00	773,00

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE		
Au 31/12/2020		
NATURE	ENTRÉE CONTRE-VALEUR EN DH	SORTIE CONTRE-VALEUR EN DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		2 960 856,57
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	837 676 576,22	
Charges		74 839 945,75
TOTAL DES ENTREES	837 676 576,22	
TOTAL DES SORTIES		77 800 802,32
BALANCE DEVISES		759 875 773,90
TOTAL	837 676 576,22	837 676 576,22

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I . DATATION		Au 31/12/2020
DATE DE CLÔTURE (1)		31 DÉCEMBRE 2020
DATE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE (2)		04 MARS 2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE		Au 31/12/2020
DATES	INDICATION DES ÉVÉNEMENTS	
	Face au contexte de la crise sanitaire COVID 19, SMI s'est fortement mobilisée pour protéger la santé et la sécurité de l'ensemble de ses collaborateurs et de leurs familles par la mise en place de diverses actions de préventions sanitaires.	
	les mesures prises par les autorités afin de lutter contre l'épidémie de Covid -19 ont perturbé les activités de la société, ce qui s'est traduit par un recul de la production de 19% par rapport à 2019 à cause notamment de la baisse des effectifs.	
	Par ailleurs, l'épidémie Covid 19 continue de générer de grandes incertitudes sur l'économie mondiale .Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes (sous-traitants, communautés riverainesetc.), la SMI s'est organisée afin d'assurer le plan de continuité des activités (PCA) et de faire face éventuellement aux surcoûts liés à la crise sanitaire.	
	A ce titre , pour renforcer sa capacité financière , la SMI a conclu un contrat d'affacturage pour le recouvrement des créances crédits TVA pour un montant estimé à 100MDH	
	En 2021, la SMI ambitionne de pérenniser la dynamique de l'Excellence Opérationnelle (PMO) lancé en 2019 avec de nouvelles initiatives génératrices de l'EBE incrémental	

IDENTITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES		
PRÉNOMS ET NOMS	Mme Sakina BENSOUA KORACHI	M. Faïçal MEKOUAR
DÉNOMINATION OU RAISON SOCIALE	Deloitte Audit	Fidaroc Grant Thornton
ADRESSE	Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina - Casablanca Maroc	7, Boulevard Driss Slaoui, 20160 Casablanca, Maroc
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(212) 522 22 40 25	(212) 522 54 45 00
NUMÉRO DE FAX	(212) 522 22 40 78	(212) 522 29 66 70
ADRESSE ÉLECTRONIQUE	sbensouda@deloitte.com	f.mekouar@fidarocgt.ma
DATE DU 1ER EXERCICE SOUMIS AU CONTRÔLE	Exercice 2008	Exercice 2017
DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	FIDAROC GT						DELOITTE					
	MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE *			MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE *		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%
EMETTEUR	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%
FILIALES	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
EMETTEUR	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
FILIALES	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
SOUS-TOTAL	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
AUTRES	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
SOUS-TOTAL	-	-	-				-	-	-			
TOTAL GÉNÉRAL	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%	135 000,00	135 000,00	135 000,00	100%	100%	100%

* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la
Société Métallurgique d'Imiter (SMI)
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucunes conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de recherche conclue avec la CTT filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à la CTT.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.2 Conventions conclues avec CMG filiale du GROUPE MANAGEM

2.2.1 Convention de recherche

- Nature et objet de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à CMG.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.2.2 Convention de cession de permis d'exploitation 3093 concernant le domaine BOUSKOUR

- Nature et objet de la convention :
Cette convention de cession en date du 12 juin 2007 a pour objet de définir les termes et conditions de :
 - La cession par SMI à CMG du domaine d'intérêt « BOUSKOUR » ;
 - La réalisation par CMG d'un programme de travaux et de recherche visant l'exploitation et l'évaluation des réserves et ressources de minerais dans le domaine d'intérêt ;
 - La mise en exploitation éventuelle du ou des gisements découverts.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.2.3 Convention de cession des permis d'exploitation 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100 et 3101 concernant le domaine de BOUSKOUR

- Nature et objet de la convention :
Cette convention de cession en date du 30 décembre 2008 a pour objet de définir les termes et conditions de :
 - Cession par SMI à CMG du Domaine d'intérêt « BOUSKOUR » ;
 - Réalisation par CMG d'un programme de travaux et de recherche visant l'exploration et l'évaluation des réserves et ressources de minerais dans le Domaine d'intérêt ;
 - La mise en exploitation éventuelle du ou des gisements découverts.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.3 Convention de gestion de trésorerie conclue avec Akka Gold Mining (AGM) filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe Managem dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 4,15 % l'an.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.4 Conventions conclues avec AL MADA (ex SNI)

2.4.1 Convention de rémunération de gestion de AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 9 mai 1997, porte sur les prestations fournies à SMI par AL MADA S.A. dans les domaines de la contribution de la Présidence et de la Direction Générale, à la défense des intérêts du secteur des mines, l'assistance juridique, le contrôle de gestion, le conseil financier et fiscal et ressources humaines.
- Modalités essentielles :
La rémunération, fixée au maximum à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, est arrêtée pour l'exercice 2020 à 0,425% du chiffre d'affaires, suivant avenant daté du 27 mars 2009.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 3.603 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 3.537.

2.4.2 Convention de gestion de trésorerie conclue avec AL MADA actionnaire et administrateur du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par votre conseil d'administration du 16 mars 1999, vise à centraliser les opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.5 Convention d'inventeur de gisement conclue avec le BRPM actionnaire de SMI

- Nature et modalités de la convention :
La convention, en date du 2 avril 1969, prévoit au titre de l'indemnité d'inventeur de gisement une redevance annuelle égale à 6% du bénéfice d'exploitation net après amortissements.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée par SMI dans le cadre de cette convention s'élève à KMAD 6.138 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 8.107.

2.6 Conventions conclues avec MANAGEM S.A actionnaire de SMI

2.6.1 Convention d'administration des affaires

- Nature et modalités de la convention :
La convention prévoit les prestations fournies à SMI par MANAGEM S.A dans les domaines de la Direction Générale, de la gestion courante des opérations de trésorerie, du contrôle de gestion, de l'assistance financière, juridique et fiscale, du développement, de l'administration des systèmes d'information, de la commercialisation et de l'administration des ventes.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 4,65% du chiffre d'affaires hors taxes.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 39.418 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé, au cours de l'exercice, s'élève à KMAD 38.699.

2.6.2 Convention de gestion et suivi des approvisionnements

- Nature de la convention :
La convention prévoit que MANAGEM assure les approvisionnements en consommables et pièces de rechange pour les besoins de l'exploitation et de la maintenance de SMI.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 3% des achats stockés.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée par SMI dans le cadre de cette convention s'élève à KMAD 4.368 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 4.461.

2.6.3 Convention d'administration du personnel

- Nature de la convention :
La convention prévoit que MANAGEM assure la gestion de la paie, le recrutement des agents de maîtrise et des ouvriers, la formation, la communication et la mise en place de la démarche qualité.
- Modalités essentielles :
La rémunération est fixée à 2,5 % de la masse salariale.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, la charge comptabilisée par SMI dans le cadre de cette convention s'élève à KMAD 5.254 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 5.345.

2.6.4 Convention de gestion de trésorerie

- Nature de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie ont été rémunérées courant 2020 au taux de 4,15 % l'an. L'encours au 31 décembre 2020 s'élève à 487 889 127 MAD.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2020, les produits et charges comptabilisés par SMI dans le cadre de cette convention s'élèvent respectivement à KMAD 4.863 et KMAD 34 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Cette convention a généré des encaissements et des décaissements s'élevant respectivement à KMAD 2.318 et KMAD 34.

2.7 Convention de recherche conclue avec REMINEX filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à REMINEX.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.8 Convention de recherche conclue avec TECHSUB filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à TECHSUB.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;

- Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

2.9 Convention de recherche conclue avec SOMIFER filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2005 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à SOMIFER.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2020.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2020.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Sijoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Mohammed Benabdellah
Bou Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI

Associée

SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la Société
Société Métallurgique d'Imiter « SMI » S.A.
TWIN CENTER- Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Métallurgique d'Imiter S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.284.755.441,44 dont un bénéfice net de MAD 97.384.128,23. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Métallurgique d'Imiter S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 Avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Sijoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
M. Sidi Mohamed Bensouda
Bâtiment "C", Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél: 05 22 22 40 29 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



SOCIETE METALLURGIQUE DIMITER